Canadian Security Intelligence Service

Public Report 2003

Canada

Public Contact

For more information, please contact:

Canadian Security Intelligence Service
Communications Branch
P.O. Box 9732
Postal Station T
Ottawa, Ontario
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet: www.csis-scrs.gc.ca

© PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 2004
Cat No. JS71-2/2003-1
ISBN 0-662-67907-5

Recycled post-consumer fibre

Acid-free paper

Think recycling

This document is printed with environmentally friendly ink

This thirteenth annual Public Report of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) is a retrospective on the year that was for CSIS in 2003. It looks back on the 2003 global threat environment, its impact on Canada and CSIS' response. As well, the Report highlights some of the challenges faced by the Service in protecting Canadian security. The publication of a CSIS Public Report stems from a requirement identified in 1990 by the Special Committee on the Review of the Canadian Security Intelligence Service Act *and the* Security Offences Act *to provide parliamentarians and the public with increased knowledge about the mandate and function of CSIS.*

Foreword

The year 2003 was marked by a global security environment that was characterized by a level of instability not seen in years. The many tensions across the world, stemming mainly from terrorist activities, continue to have potentially serious consequences for Western nations and put their security resources, including those of CSIS, under great pressure. Terrorist capabilities and evolving operational methodologies, such as in the area of communications, together with the asymmetric configuration of modern terrorist organizations, make penetration of these groups extremely difficult and costly. Security forces must respond with unrelenting vigilance and creative cooperative responses in order to prevail.

One of the lessons learned following the events of September 11, 2001, was the increased need for information-sharing. In response, and as a means of ensuring that national security intelligence is shared, analyzed and disseminated to the broader security community in Canada, CSIS established the Integrated National Security Assessment Centre (INSAC) in 2003.

Historically, many threats to Canada's security have originated offshore and required foreign investigations in response. Today's threat environment is increasingly international and transnational in nature and more than ever, foreign sources of threat-related information constitute an essential part of CSIS investigations.

The Service continues to be aware of emerging terrorist threats and tactics that could affect Canadians. A significant proportion of the world's terrorist groups are represented in Canada, with Sunni Islamic extremism being the main concern within the Counter Terrorism Program. Canada also faces, to a lesser degree, domestic issues that may lead to extremist acts. Safeguarding the public against such threats remains the Service's first priority. Since September 11, 2001, the demands placed upon the investigative, analytical and liaison capabilities of the Service have substantially increased. Operational areas of notable growth include immigration screening, security screening for government, terrorist entity listings and terrorist financing.

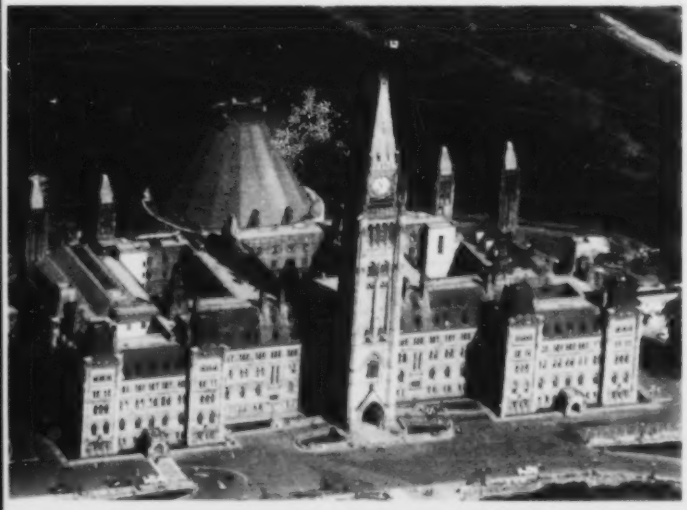

CSIS

Another Service priority is the investigation of the threat posed by weapons of mass destruction and conventional arms, including the illicit use of otherwise legitimate technologies. CSIS worked through its Counter Proliferation Branch to gather information related to biological, chemical and nuclear weapons development programs undertaken by foreign governments. Service officers develop assessments of threats posed by potential weapons of mass destruction to Canada or Canadian interests and distribute these assessments to the broader security and intelligence community.

Other priorities include investigating the threats posed by espionage and foreign interference; transnational organized crime; protecting Canada's economic security; defending against cyberthreats to critical infrastructure; and safeguarding the confidential information of the Government of Canada from foreign governments and others that might threaten the security of Canadians.

In 2003, CSIS' Front End Screening program of refugee claimants to Canada was expanded. This program is proving to be successful in identifying and filtering potential security and criminal cases from the refugee claimant stream early in the determination process.

Managing the Service's human resources remains a key challenge. The need to attract skilled, well-trained and motivated staff is central to the ability of CSIS to carry out its mandate. The increase in budget announced following the events of 2001 has provided CSIS with financial relief to recruit new intelligence officers to handle the Service's increasing operational requirements. However, it will take some time before these new personnel can be trained and acquire the requisite experience to be fully functional.

The Service must continue to show flexibility in being able to adapt and concentrate resources on foremost threats. Our target base, while concentrated in large urban centres, is diffused across a broad geographical area. The war on terrorism will undoubtedly undergo many transformations as both sides in this conflict adapt to new world realities. While recent events have underscored the fact that Canada is not immune from acts of terrorism, CSIS will continue to maintain a forewarning capability to meet our country's evolving security intelligence needs.

The pages that follow give a more detailed description of the 2003 security environment and the response of CSIS.

Table of Contents

Foreword i

Part I
Threats to Canadian Interests 1

Part II
Threat Priorities 3

Terrorism 3
Proliferation 5
Espionage and Foreign-Influenced Activities 6

Part III
Operational Activities 9

Intelligence Collection 9
Operations Abroad 10
Intelligence Analysis 10
Government Liaison 11
Foreign Liaison 12
Security Screening 12

Part IV
Human Resources 15

Part V
Challenges 17

The Changing Threat Environment 17

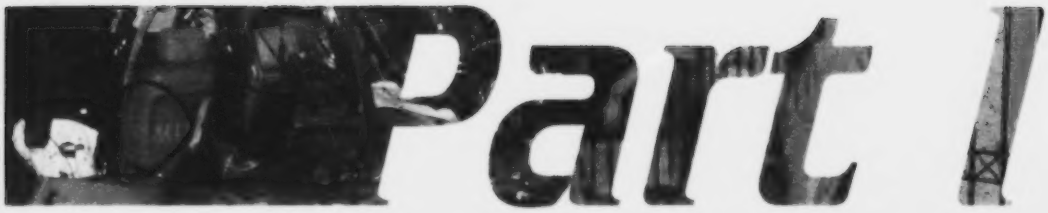

Part I

Threats to Canadian Interests

The most significant threat to Canada is that posed by terrorism. As Canada continues to be an active player in the international struggle against terrorism, it will face increasing threats from transnational terrorist organizations. Globally, there is clearly an ongoing willingness by groups, individuals and states to use violence in support of political, religious, ideological and territorial agendas. Terrorist capabilities, *modus operandi*, and technology continue to evolve, creating increasing demands upon governments and security forces to ensure unrelenting vigilance, thorough threat analysis, and creative, cooperative responses. Safeguarding against the possibility of a terrorist attack occurring in, or originating from, Canada is the highest national security priority.

Current signs point to increased terrorist threats, particularly from Sunni Islamic extremists either directly aligned with or supporting of the ideology espoused by Al Qaeda. Osama Bin Laden has vowed to use Al Qaeda to strike the United States and its allies, including Canada.

Recent history has shown that few areas of the world are immune from the threat of Sunni Islamic extremism. Morocco, Turkey, Saudi Arabia and Indonesia have recently experienced attacks perpetrated by Sunni Islamic extremist groups. In addition, attempts

to commit terrorist actions by such groups in the United Kingdom, France and Italy have been thwarted prior to taking place. Al Qaeda remains a potent global threat and more attacks are expected.

Emerging terrorist threats and tactics have become more lethal and intelligence failures could have catastrophic results. Despite terrorists' demonstrated preference for conventional explosive devices, the possibility that a weapon of mass destruction (chemical, biological, radiological or nuclear – [CBRN]) could be acquired and used by terrorist groups is now conceivable. Potential targets might include food sources and water supplies, heavily populated urban centres, and infrastructure critical to government and economic activity. Changing tactics, the potential use of chemical, biological, and radiological weapons, and threats to the infrastructure represent current realities in the fight against Al Qaeda and its adherents.

Jalil Bounhar, AP

Successful enforcement initiatives, including arrests, removals from Canada and tracking terrorist financing, have reduced, but not eliminated, the threat posed by these groups. Responding to this menace will be the Service's top priority and a substantial portion of the Service's resources will continue to be devoted to this area.

In addition to the danger posed by terrorism, the proliferation of weapons of mass destruction by a growing number of states poses a significant threat to international peace and stability, and therefore to Canada's own security. Canada is a signatory to several international agreements and treaties which are committed to prohibiting the development and transfer of such weapons.

Threats to Canada's national security continue to emanate from international criminal organizations that undermine the integrity of public and private institutions. Other threats emanate from countries that dedicate significant resources to espionage aimed at acquiring information to meet their military, political and economic intelligence requirements through covert means. Indeed, additional concerns are related to the foreign-influenced activities of governments seeking to manipulate expatriate communities in Canada.

As well, public and private sectors in countries around the world are becoming increasingly dependent on computer-based networks to conduct their business and provide services to the public. The threat spectrum associated with technological change is continually evolving, as are the tools and techniques being developed to attack and exploit computer-based networks. The potential for physical interference or cyberattacks against Canada's critical infrastructure has become a reality. A large segment of Canada's critical infrastructure is directly linked with similar infrastructures globally, particularly with the United States. The August 2003 blackout demonstrated the economic, physical, and psychological impacts resulting from a critical infrastructure failure. The effects of a terrorist attack on the critical infrastructure of Canada, or an associated country, could have profound repercussions.

105-00434/

Part II

Threat Priorities

Terrorism

The initially promising geopolitical developments of the 1990s saw the end of superpower rivalry and led to fluctuating power and influence structures throughout much of the world. Together with ethnic and religious conflicts, they have produced instability and created a climate favourable to terrorism. So, although the last few years of the previous century saw a reduction in the number of terrorist incidents, the beginning of the new millennium witnessed an increase in deadly and indiscriminate terrorist attacks. Furthermore, the nature of terrorism itself has changed from that of even a few years ago and continues to evolve.

Terrorism can be broadly divided into four categories:

- Religious extremism, with Sunni Islamic extremism being the most serious threat at present;
- Secessionist violence, such as the actions of militaristic separatist movements in foreign countries;
- Domestic extremism, which includes, but is not limited to, violent elements of white supremacist or anti-globalization groups;
- State-sponsored terrorism.

A number of groups or individuals associated with international terrorist organizations have a presence, or are active, in Canada. Most of their Canadian activities support actions elsewhere and are often linked to homeland conflicts. Those activities include using Canada as a base for fundraising and lobbying through front organizations; providing support for terrorist operations; procurement activities; planning and organizing terrorist activities abroad; and coercing and manipulating immigrant communities.

Religious Extremism

Sunni Islamic extremism remains the primary focus of the CSIS Counter Terrorism program. Since the September 2001 attacks, the Sunni Islamic terrorists' pattern of multiple coordinated bomb attacks against civilian targets has become tragically familiar. Attacks in Turkey and Morocco, during 2003, indicate that the threat has not diminished and is extending to hitherto untouched countries.

Jacques Boissinot, CP

The stated goal of many Sunni Islamic terrorist groups consists in eliminating Western influence and secular forms of government in Muslim countries, as well as establishing theocratic states following their interpretation of Islamic law. Al Qaeda is one such organization. Headed by Osama Bin Laden, it functions as an umbrella organization of Sunni Islamic terrorist groups, and has been described as a network. It has proven to be the most lethal terrorist entity and its brand of terrorism transcends national and organizational boundaries.

Secessionist Violence

Secessionist violence continues to rip apart various communities, and these conflicts often find their way into the multicultural fabric of Canadian society. In Sri Lanka, for example, a murderous civil war seems ready to flare up again into armed conflict, despite peace negotiations. The Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE), one of the warring parties in Sri Lanka, is a sophisticated organization that pioneered the use of human suicide bombers for terrorist operations. Its presence in Canada, as well as that of other terrorist entities of the same ilk, affects the life of new Canadians seeking to flee political turmoil.

Domestic Extremism

The potential for terrorist violence is not exclusively foreign-based. Domestically grown threats do exist. Violence can originate from any number of domestic radical groups ranging from the neo-Nazi movement to the violent fringe of any number of single-issue groups such as the ecological, animal-rights or anti-globalization movements. Canada is a diverse country, where democratic and open debates about political, linguistic, ethnic or religious issues are the norm. However, there remains a violence-prone margin of loosely attached persons who may resort to violence to achieve their goals. Throughout its existence, in accordance with the principles of the *CSIS Act*, the Service has been responsible for advising government regarding these attempts to resort to violence, without preventing the legitimate expression of political views, including ones dissenting from the majority of Canadian society.

State-sponsored Terrorism

There is an ongoing need for intelligence about the threats posed by states which, as a matter of national policy, support terrorism. Several states continue to provide various means of support for terrorist groups, including funding, training, or the provision of a safe haven.

State sponsorship of terrorism threatens security interests in Canada and abroad. A number of terrorist groups that are known to be supported by national governments, such as the Hizballah, have

some presence in Canada. In addition, a number of Canadian citizens and Canadian organizations are present in parts of the world where they could be the targets of state-sponsored terrorist groups. The Service continues to monitor the activities of countries that support terrorism and of terrorist groups that receive their support.

Disturbing Trends

Over the years, the Service has seen the changing face of terrorism and is responsible for recognizing different trends in order to forewarn and help protect Canada and Canadians from such threats. The political terrorism of the 1980s, as exemplified in Europe by groups such as the Rote Armee Fraktion (Red Army Faction) or the Cellules communistes combattantes, and in Canada by Direct Action, was political in ideology. Today, religion is often used to justify terrorist violence. And while at one time the majority of operatives were long-time political activists from the middle class, today's terrorist operatives come from all classes and sectors of society. Ahmed Ressam, as a case in point, had no political aspirations and it is religious extremism that guided him in his attempt to commit a terrorist attack against the Los Angeles airport in 1999.

While in the past the Service often faced highly disciplined, centralized organizations, today's terrorism is complex and fluid. While some terrorist groups have retained a rigid organization, others operate without a formalized structure. Some terrorist groups do not hesitate to forge alliances of convenience with other factions, or even with rivals, in pursuit of their objectives.

An increasing number of terrorist groups have taken advantage of opportunities derived from advances in the fields of technology, communication and transportation. Wireless communication, the Internet, encryption and financial wire transfers are some of the means used by terrorist organizations to covertly communicate and maintain relationships, all of which present challenges to those charged with investigating the activities of such organizations.

Terrorists are also considering new means of inflicting casualties, seeking to maximize death and destruction. These means of inflicting massive casualties need not be the use of biological, chemical or nuclear weapons and could just as easily be the use of improvised radiological (high explosives combined with radioactive material to contaminate the explosion site and its surrounding area) or thermobaric weapons (high-energy explosives combined with incendiary material to produce intense heat and a bigger blast for destructive effect). While just a decade ago terrorists committed acts of violence for an audience, today's terrorist will not hesitate to kill his audience to achieve his goal.

The war on terrorism will continue and undergo continuous transformation as both sides in this conflict adapt to new world realities. In the coming year, it is expected that Al Qaeda will continue to conduct sporadic, coordinated, multiple suicide bombing attacks, with the aim of inflicting sizeable destruction and fatalities.

Canada is not immune from acts of terrorism. As Canada continues to be an active player in the international struggle against terrorism, it will face increasing threats from transnational terrorist organizations. CSIS will continue working with partner agencies toward countering terrorist operations, disrupting terrorist financing networks in Canada, and denying refuge in this country to members of terrorist entities.

Proliferation

The threat posed by the proliferation of weapons of mass destruction (WMD) – nuclear, chemical and biological weapons and their means of delivery – is complex and global, undermining both Canadian national security and global stability.

Efforts by a growing number of state and non-state actors to develop and produce weapons of mass destruction have accelerated. States seeking to develop WMD often lack the indigenous capability to develop and produce them, and try to procure critical components, technology and expertise for their WMD programs from abroad, including from

Canada. To counter this threat, the Service collects information, maintains close relationships with other government departments and with foreign services, and advises the Government of Canada on the doctrines of various states and terrorist groups and on efforts to acquire materiel for such weapons.

In the 1980s and early 1990s, the Service's analysis of proliferation and technology transfer issues concluded that Canada's high-technology sectors were systematically being targeted by some countries and that a small core of leading-edge

Stringer, Associated Press

Canadian companies were the focus of targeting by hostile intelligence services. At the time, there was evidence that some foreign governments were also sending students and scientists to Canada to procure expertise and technology related to the development of WMD.

Today, the proliferation of WMD and their delivery systems poses a significant threat to international peace and stability, as proliferation of these weapons is taking centre stage among the world's geopolitical tensions. Many of the same countries attempting to acquire or develop WMD also continue to support terrorism as an instrument of national policy. The changing face of terrorism has made the potential use of CBRN weapons in terrorist attacks much more likely. CBRN attacks, if successfully executed, could have devastating consequences. Al Qaeda, for example, is known to have shown a strong interest in the development of CBRN weapons.

Espionage and Foreign-influenced Activities

When CSIS was first established in 1984, countering espionage and foreign-influenced activities were its primary focus. During the Cold War, when the United States and the Soviet Union were pitted against each other in a nuclear arms race, Soviet bloc nations sought to gain advantage over Western nations through sophisticated espionage activities focussing on political and military information. The counter-intelligence threat environment has changed since the disintegration of the Soviet bloc and the fall of the Iron Curtain, and while espionage is still a very serious threat, technological developments and increasing global economic competition have brought other threats to prominence as well, such as those from economic espionage, information operations and transnational criminal activity.

Espionage and Foreign Interference

Since the end of the Cold War, the threat posed by traditional espionage and foreign interference has changed, but has not diminished. While some

of the perpetrators are different, and some former adversaries have become allies, many foreign governments continue to target Canada through such activities. The arrest in 1996, after a CSIS investigation of two Russian espionage agents posing as Canadian citizens, demonstrated the continued threat that espionage poses.

Intelligence services of foreign governments continue to seek information related to Canada's scientific and technological developments, critical economic and information infrastructures, military and other classified government information, putting at risk Canada's national security. Adversaries are utilizing new skills, specialized knowledge and cutting-edge technology to acquire their intelligence, challenging the Service to find new and innovative ways to counter these threats. Certain countries also continue to use intelligence services to monitor, manipulate, threaten or exploit expatriates who reside in Canada, despite strong warnings from the Canadian government. Investigating traditional intelligence-gathering and foreign-influenced activities is subtle by nature and consequently resource-intensive, and the Service continues to dedicate substantial resources to countering this threat.

Economic Security

Attempting to enhance their economic competitiveness and improve their standards of living, some foreign governments resort to economic espionage against technologically and industrially advanced nations such as Canada. Economic espionage can be described as illegal, clandestine or coercive activity by a foreign government in order to gain unauthorized access to economic intelligence, such as proprietary information or technology, for economic advantage. Several sectors of the Canadian economy are considered sensitive and likely targets of foreign interest, including: aerospace, biotechnology, chemicals, communications, information technology, mining and metallurgy, nuclear energy, oil and gas, and environmental technologies. Certain foreign governments direct their departments, state-owned corporations and intelligence services to engage in economic espionage against Canada. Visiting foreign students and scientists, exchange personnel, delegations, business persons and members of émigré communities in Canada can be used for this purpose. The Service's Liaison Awareness Program is intended to raise awareness within industry and government departments so as to limit the loss of economic information.

The mandate of CSIS relative to economic espionage is to investigate clandestine activities by foreign governments that are potentially detrimental to Canada's economic, commercial and foreign policy interests. The Service seeks to forewarn government when the otherwise level playing field of free market competition is deliberately tilted against Canadian industry.

Information Operations

Advances in communications and information technology over the past several decades have revolutionized the efficiency with which goods and services can be produced and delivered. However, a growing dependence on computer networks has also brought with it new vulnerabilities. Canada's critical infrastructure is largely operated through the use of computer networks, which makes protecting these networks increasingly a matter

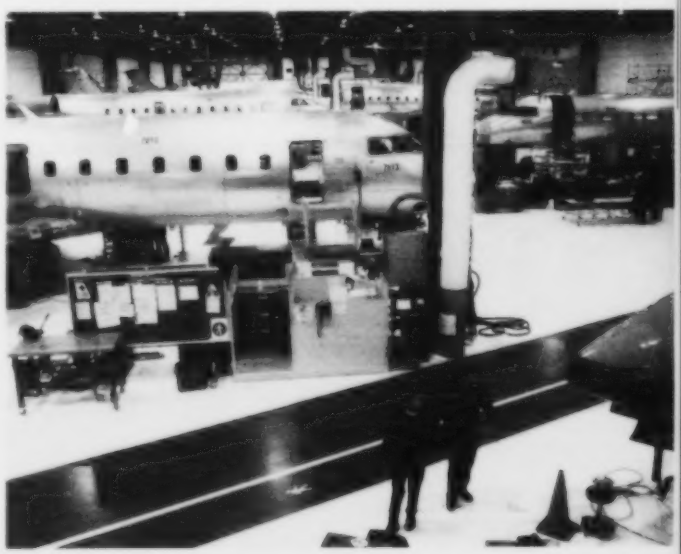

Canadian Press

of national security concern. Some adversaries might consider a nation's critical information infrastructure as attractive a target as its physical assets. Foreign countries, terrorists with political, ideological or religious beliefs and hackers with no cause except a determination to create mischief, all represent potential perpetrators of cyberattacks, and geography serves as no barrier. The recent proliferation of high-profile viruses and worms transmitted via the Internet and e-mail has garnered the attention of the media and raised the public's awareness of the importance of information protection and the destruction that such attacks can cause. The Service identified this threat many years ago and continues to focus on this growing risk, working with other government departments and allied intelligence services to advise government on the potential threat posed by information operations.

Aaron Harris, CP

Transnational Criminal Activity

Transnational criminal activity is a growing international problem. Transnational crime involves the globalization of organized criminal activity such as drug trafficking, migrant smuggling, corruption, arms dealing and money laundering. Technological advances have made borders irrelevant to telecommunications and financial transactions, reducing the obstacles to organized criminal activities. Transnational crime organizations threaten law and order and attack the very fabric of life in a democratic, law-abiding society like Canada, directly affecting people's sense of security, trust, order and community. Transnational crime also poses a serious threat to the economic security of the nation since its basic activities serve to undermine the workings of a free-market economy. Many of the world's major transnational criminal organizations, from all parts of the globe, are represented in Canada.

The Service contributes to the broader governmental effort in fighting the threat posed by organized crime; it provides the Government of Canada with strategic intelligence about the extent and nature of threats to the security of Canada, and generates tactical information to appropriate law enforcement agencies. The liaison relationships which the Service maintains with foreign intelligence agencies help CSIS investigate and analyze this worldwide problem.

Part III

Operational Activities

Intelligence Collection

Intelligence collection is the preliminary phase of the Service's advisory role to government. Information from members of the public, foreign governments and technical interception of telecommunications are combined with information from open sources including newspapers, periodicals, academic journals, foreign and domestic broadcasts, official documents and other published material.

The Service uses a variety of collection methods to investigate individuals or groups whose activities are suspected of constituting a threat to national security. Through such investigations, the Service can identify individuals with suspected connections to terrorism, proliferators of WMD, persons operating in Canada on behalf of hostile intelligence services as well as those involved in transnational criminal activities. In addition to these activities, the Service is required to inform the government of foreign-influenced activities that are detrimental to the interests of Canada, are clandestine or deceptive, or involve a threat to any Canadian.

In planning an investigation, care is taken to ensure an appropriate balance between the degree of intrusiveness of an investigation and concern for the rights and freedoms of those being investigated. Investigations which may call for the use of more intrusive techniques, such as the interception of telecommunications, are subject to a rigorous process of challenge and controls, including a review by senior management committees chaired by the CSIS Director (with representation from the departments of Justice and

Public Safety and Emergency Preparedness), followed by ministerial approval. The *CSIS Act* also requires that judicial authorization, in the form of a Federal Court warrant, must be obtained before certain intrusive techniques are used. A Federal Court judge must be satisfied, after examining a warrant and accompanying affidavit presented by the Service, that there are reasonable grounds to justify issuing such a warrant.

Getty Images

Operations Abroad

In keeping with the more complex threat environment, the Service must deal with the challenges posed by the increasingly international and transnational nature of the threat. In response to this trend, CSIS has been required to make operations abroad a more integral part of its work. Foreign sources of threat-related information have become predominant and security intelligence investigations which begin in Canada cannot simply cease at the Canadian border.

While CSIS has been conducting operations abroad for many years, the complexity of the operations has evolved, and will continue to evolve, as the Service acquires experience and develops new skills.

Intelligence Analysis

The primary mandate of CSIS is to collect and analyse information, and to report to and advise the government on threats to the security of Canada. Analysts in all of the Service's operational programs use their knowledge of regional, national and global trends to assess the quality of all types of information gathered, and organize it into useful security intelligence, serving the role of value-added intermediaries between the collection of intelligence and its dissemination to the federal government and law enforcement authorities. CSIS approaches its responsibilities for intelligence analysis from three perspectives: strategic, tactical, and open source.

Strategically, CSIS monitors, assesses and reports on emerging trends and issues which could affect the security of Canada. These strategic assessments focus on thematic, global and potential threats, and usually serve policy and strategic decision-makers.

Tactically, the Service analyzes, publishes and disseminates intelligence products which address current threats to the security of Canada. Tactical analysis tends to concentrate on case-specific or country-specific threats, and supports a specific client or purpose. The continued monitoring by subject-matter experts allows for timely tactical products and is also part of the strategic analysis process.

CSIS produces open-source material, such as the *Commentary*, *Perspectives* and *Backgrounder* series, which are posted on the CSIS Web site. These products use existing open-source information on security issues and distill it into a concise discussion of value to intelligence professionals, clients in other departments and to the general public.

As a result of the events of September 11, 2001, the *Anti-terrorism Act* was brought into force on December 24, 2001. Among other powers, this *Act* authorizes the government to create a list of individuals and groups which are referred to, for the purpose of the *Act*, as terrorist entities.

CSIS contributes to the listing process by preparing Security Intelligence Reports which assist the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness in making a recommendation to the Governor-in-Council to place an entity on the list.

Specifically, under the provisions of the *Criminal Code*, the Governor-in-Council may, on the recommendation of the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness, establish a list of entities. By the end of 2003, the Government had listed some 34 entities under the *Anti-terrorism Act*.

Government Liaison

The *CSIS Act* designates the Government of Canada as the main recipient of CSIS intelligence. Under Section 19 of the *CSIS Act*, the Service distributes diverse reports to various departments of the federal government and law enforcement authorities.

One of the Service's key challenges is to fully understand the intelligence requirements of its departmental and agency clients. The Service has established a Government Liaison Unit which is responsible for maintaining regular contact with departments in order to obtain their security intelligence requirements, enabling the Service to tailor distribution of its information to a department's specific requirements. Client liaison officers meet with security officials and program officers in other departments or agencies to ensure that individual security intelligence requirements are met and to maintain an ongoing exchange of information between the Service and its major departmental clients. The Government Liaison Unit supports the Service's commitment to client-focussed service and the provision of timely, value-added security intelligence advice to other parts of government.

Threat assessments are a key product of the Service. The RCMP depends on threat assessments to determine the level of security required to protect foreign diplomatic missions and Canadian VIPs. The Department of Foreign Affairs uses these threat assessments to determine the proper level of protection required for Canadian missions and personnel overseas. Transport Canada uses the assessments when considering security concerns for the travelling public.

Under the Government Security Policy, CSIS also assists government institutions in preparing departmental threat and risk assessments (TRAs) at their request. The demand for the production of TRAs has increased dramatically since the events of September 11, 2001, increasing pressures on the Service's resources.

Since the Fall of 2001, CSIS has been examining ways to ensure that the information it shares with other government agencies and other levels of government in Canada can be delivered more broadly and in the most effective way possible. The Integrated National Security Assessment Centre (INSAC) was established at CSIS in 2003 to facilitate sharing of all-source intelligence. Located at CSIS headquarters, the Centre draws personnel seconded from other elements of the Canadian intelligence community, allowing them to share the intelligence insights of their home organizations in a collaborative environment. INSAC products are designed to be used by the Government of Canada to warn provincial and territorial partners of current threats, which can sharpen anticipatory and response reflexes at local levels.

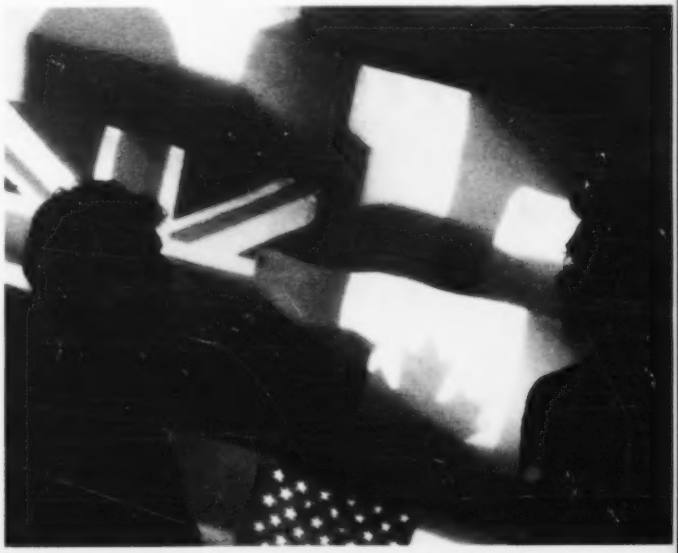

Getty Images

Foreign Liaison

The nature of the current threats to Canada's national security has meant that the Service's relationships with foreign intelligence and security agencies have become even more important. Indeed, effective responses to these threats increasingly require joint operations, information-sharing and operational cooperation, both in Canada and abroad. This trend is expected to continue and intensify.

Under Section 17 of the *CSIS Act*, the Service is authorized, with ministerial approval, to enter into cooperative agreements and relationships. CSIS maintains cooperative relationships with over 240 foreign agencies in some 140 countries. Over the last 20 years, CSIS has substantially increased the number of relationships it maintains with foreign agencies, putting CSIS in a unique position of access to information that might otherwise be unavailable to Canada's intelligence community.

Boris Spremo, CP

Security Screening

Security screening is a vital component of the Government of Canada's security regime and is one of the most visible functions undertaken by CSIS. The goals of the program are to prevent non-Canadians who pose security concerns, or risks, from entering Canada or receiving permanent resident status or citizenship, and to prevent anyone of security concern from gaining access to sensitive government assets, locations or information.

Over the years, the Government of Canada has undertaken a number of legislative and policy initiatives to address the safety concerns of Canadians, considerably increasing demand for security screening services in both the government and immigration screening programs.

The Service has met these increased demands and adapted to the changing threat and technological environment. Processing delays have been reduced through the adoption of a largely automated, state-of-the-art processing system, replacing the previous manual, paper-based system.

The Shared Border Accord in 1995 and the Smart Border Declaration in 2002 attest to the Canadian and American governments commitment to facilitating the legitimate flow of people and goods across the border while addressing the security imperatives of both countries. The Free and Secure Trade (FAST) program, emanating from the Smart Border Declaration, involves a pre-approved security process for importers, carriers and truck drivers in order to expedite their clearance through Canada/US land-border crossings. While the Canada Border Services Agency (CBSA) is responsible for the FAST program, the Service will provide security assessments to the Border Agency on applicants for FAST passes.

Immigration and Citizenship Screening

The Immigration Screening and Citizenship Screening programs are founded on the security-related criteria contained in the *Immigration and Refugee Protection Act (IRPA)* and the *Citizenship Act*, and aim to prevent persons who are deemed inadmissible from entering or gaining status in Canada. There are four essential components: the screening of refugee claimants, the screening of applicants for permanent residence, the screening

of visitors from countries of terrorist concern and the screening of applicants for Canadian citizenship. Section 14 of the *CSIS Act* authorizes the Service to provide security-related advice in screening applicants through the various immigration and citizenship processes.

The Service's responsibilities in this area have expanded in recent years, reflecting the Government of Canada's commitment to counter imported threats to Canadian security and substantive revisions of Canada's immigration legislation. The screening of higher-risk overseas applicants and Front End Screening of refugee applicants have been added to the duties of CSIS.

The Front End Screening Program is a government initiative instituted to ensure that all refugee claimants arriving in Canada are checked against CSIS and RCMP records at the beginning of their refugee protection determination process. This program, carried out in cooperation with Citizenship and Immigration Canada (CIC) and the CBSA, was implemented to identify and filter potential security cases from the refugee claimant stream as early as possible in the determination process.

A second distinct, yet complementary, program assists in identifying visitors and refugee claimants who are inadmissible for security reasons at Canadian ports of entry. This program, known as the Port of Entry Interdiction Program, also seeks to prevent persons who are inadmissible under the *IRPA* from entering or gaining status in Canada. Should a front-line CBSA officer posted at a port of entry have security concerns about an individual's admissibility to Canada, a CSIS officer may be requested to conduct a joint interview of the individual and to provide security-related advice. The Service continues to have a presence at selected Canadian border crossings and international airports.

The Service conducts security screening of immigrants and refugees who apply for permanent residence status both from within and outside Canada. The Service has sole responsibility for the security screening of immigrants who apply for permanent residence from within Canada. Applications that originate outside Canada are managed by the Overseas Immigration Screening Program under which the Service shares responsibility for security screening with CBSA officials based abroad. Generally, CSIS only becomes involved in the overseas screening process either upon request from CBSA or upon receipt of adverse information about a case from established sources, allowing the Service to concentrate on higher-risk cases.

The purpose of the Service's Visa Vetting program is to identify and stop terrorists from entering Canada. The program applies to nationals or current residents of a number of countries suspected of assisting terrorists, condoning or endorsing terrorist activities, or serving as potential bases for launching terrorist operations. Applicants from those countries are vetted through the Service for inadmissibility under the security provisions of Section 34 of the *IRPA*, before a visa is issued.

The Service also provides CIC with security assessments on applicants for Canadian citizenship. Under this process, CIC forwards all applications for citizenship to CSIS for review. The Service advises if any security concerns relating to a particular application surfaced in the course of its checks and provides CIC with relevant security advice.

While the Service provides CIC with security assessments on visitors as well as applicants for permanent residence and Canadian citizenship, it is the Minister of Citizenship and Immigration who ultimately determines the merits of an application. As of the end of 2003, CSIS processed over 204,000 cases under the Immigration and Citizenship Screening program.

Government Screening

The Government's screening program provides security assessments for all government departments and institutions with the exception of the RCMP, which continues to conduct its own

Nora Penhale, CP

investigations. The Service also provides security assessments for site access programs at airports, Parliamentary precincts and nuclear power stations, for special events and for some provincial security clearance programs. These programs assist in enhancing security and reducing the potential threat from terrorist groups and foreign governments which seek advantage from gaining access to classified information or other assets and material.

The majority of CSIS Government Screening resources are devoted to federal government departments. Under the Government Security Policy (GSP), federal employees, members of the Armed Forces or persons under contract to a government department who in the performance of their duties have access to classified government assets or information, are required to hold security clearances. While the Service assists the originating department by providing an assessment of an individual's loyalty, and reliability in relation thereto, to Canada, all departments have exclusive authority under the GSP to grant or deny security clearances.

During the past two decades, the Government Screening Program has expanded in terms of numbers of clearance requests, the size of the client base and the number of site access programs authorized by statute or regulation (the Airport Restricted Area Access Clearance Program under the *Aerodrome Security Regulations* and site access clearance for nuclear sites under the *Nuclear Safety Control Act*). The Service has also expanded its Government Screening Program by entering into agreements with non-federal clients.

The average time required to process government security applications ranged from six days for Level I (Confidential) applications to 72 days for Level III (Top Secret) applications. In 2003, the Service processed over 79,000 requests under the Government Screening Program.

Foreign Screening

CSIS has reciprocal screening agreements with the governments of some foreign states, foreign agencies and international organizations under which it provides them with security assessments. All persons affected by this procedure provide their agreement in advance. Requests for foreign screening typically fall within two categories: database checks and enquiries on Canadian residents wishing to take up residence in another country; or checks and enquiries on former and current Canadian residents who are being considered for classified access in another country. In 2003, the Service was asked to process over 1,200 cases in this program.

Part IV

Human Resources

CSIS has developed a workforce capable of meeting the demands that today's threat environment presents. The Service has undertaken recruitment programs to hire experienced, educated and well-rounded individuals in a variety of disciplines, whose travels and diversity have acquainted them with foreign countries and languages.

As a result, the Service's workforce is more representative of the Canadian population than at any time since 1984, when CSIS was formed. For example, seven per cent of intelligence officers were female in 1984, compared to 36 per cent in 2003. Today, English is the first official language of 63 per cent of CSIS employees while French is the first language of the remaining 37 per cent. All new recruits to intelligence officer positions must be bilingual to qualify. The Service offers language training to people who need it before they become full members of the organization.

In 2003, 8.2 per cent of CSIS employees are visible minorities of various ethnic background, and one-third of intelligence officers speak a non-official foreign language. In addition to their travel and post-graduate work experience, one-quarter of intelligence officers have more than one university degree.

This diversity of backgrounds, knowledge and skills has been helpful as the Service continues to shift its operational resources to the areas of greatest priority.

The charts that follow illustrate the financial and human resources that CSIS is putting to work to address Canada's national security threats. The increases in resources for Public Safety and Anti-terrorism, beginning in 2001-2002, reflect budgetary increases provided through the December 2001 federal budget. Further to those resources, the Service has also received additional funding to cover operational requirements related to the Marine Security and the Smart Borders Declaration.

Figure 1 - Financial Resources

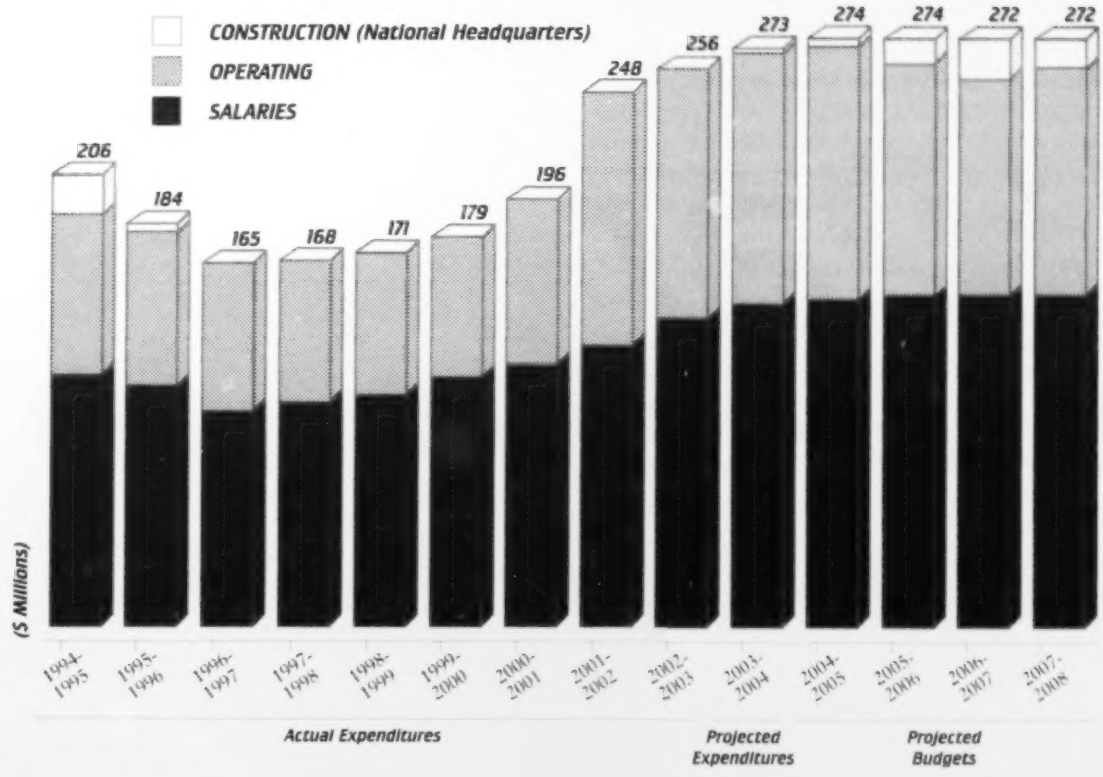

Figure 2 - Human Resources

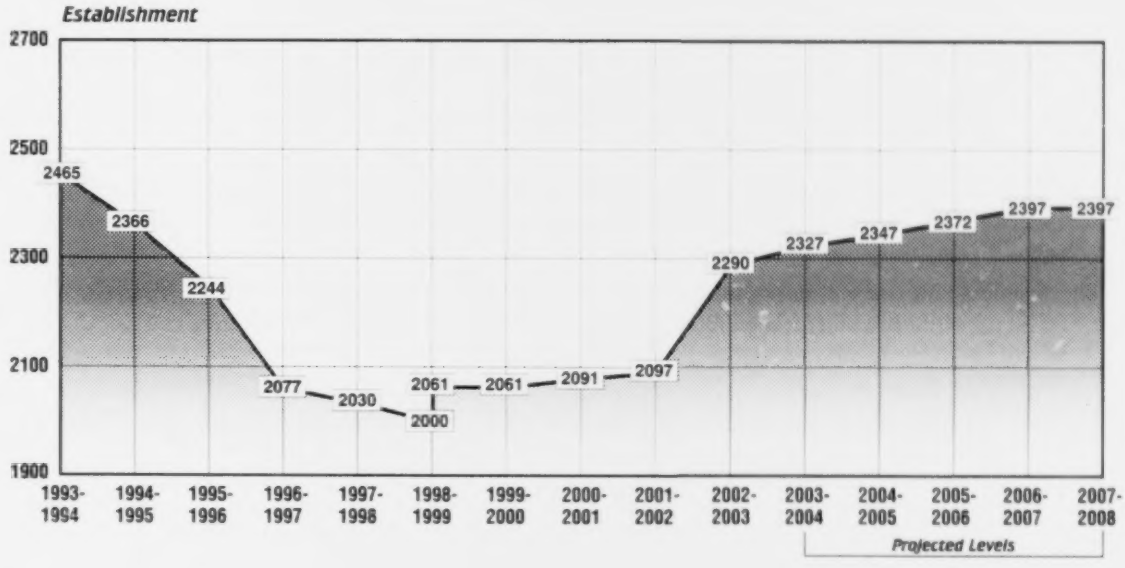

Part V

Challenges

While the fundamentals of the *CSIS Act* have not changed in the nearly 20 years of its existence, the challenges to the Service have. Nevertheless, the *Act's* design has provided CSIS with the flexibility to adapt to a more diverse and complicated global threat environment and increased demand for the services that it provides.

The Changing Threat Environment

In the early days of CSIS, the majority of its operational resources were dedicated to threats from espionage, clandestine foreign interference and subversion. Over time, however, CSIS has shifted its operational priorities to meet requirements related to public safety, most notably exemplified by the growing threats of international terrorism and the proliferation of weapons of mass destruction. The bombing of Air India in 1985, the 1993 attack against the World Trade Center in New York, the Ahmed Ressam case in 1999 and the September 11, 2001, terrorist attacks in the United States have all been watersheds in the Service's evolution.

In 2003, the global security environment was characterized by a level of instability not seen in years. There is a clearly demonstrated willingness by individuals, groups and states to use violence in support of political, religious, ideological and territorial agendas. In particular, the actions of Islamic terrorists operating under Al Qaeda auspices have put Western security resources, including those of CSIS, under considerable pressure. Preferred target venues include locations that could yield maximum destruction and casualties, and the potential for use of weapons of mass destruction remains of primary concern.

Getty Images

Given that virtually all current threats to the security of Canada either have their origins abroad or are manifested across international borders, CSIS has had to increasingly look outside Canada's borders, both to understand the threat and to build strong cooperative relationships with intelligence services around the world. These progressively more complex and resource-intensive operations continue to challenge the Service.

Yet another challenge is the Service's ability to keep pace with the rapid development, growth and availability of technological and communications advances that increasingly offer potential threat perpetrators the ability to further their aims and cover their tracks. The increasingly diffuse nature of the threats has resulted in a wider variety of targets, with varied technical capabilities, vulnerabilities and communication tradecraft. The Service endeavours to meet this challenge through collaboration with domestic and foreign allies and must continually work to upgrade its capacity to lawfully intercept the communications of its targets.

Changes in the threat environment have also created an increasing number of demands from the Service's client departments. In few areas is this more evident than in security screening. Since the events of September 11, 2001, CSIS has been tasked with additional duties in the areas of front-end screening of refugee claimants, the Port of Entry Interdiction Program and the FAST program, and has received an increased number of requests for screening from previously non-traditional clients, such as provincial governments.

The Service continues to attempt to build capacity to meet the increasing challenges presented and the resultant increased demand for its services, but its resources are strained. Increased budget allocations provided after September 11, 2001, have allowed the Service to bring some additional resources to bear in dealing with these demands, but these resources are not yet fully operational.

The Service continues to rely on risk management and flexibility to concentrate its resources on the most significant threats, while ensuring its capability to respond to emerging issues. While the recent addition of resources expands the Service's capacity, in the long term, managing the operational needs of the Service will continue to be a challenge in light of ever-increasing demands.

Service canadien du
renseignement de sécurité

Rapport public 2003

Canada

Pour renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Service canadien du renseignement de sécurité
Direction des communications
C.P. 9732
Succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 4G4

(613) 231-0100 (Communications)
Internet : www.csis-scrs.gc.ca

© TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA 2004
N° de cat. JS71-2/2003-1
ISBN 0-662-67907-5

Fibres recyclées après consommation

Papier sans acide

Pensez à recycler

Ce document est imprimé avec de l'encre sans danger pour l'environnement

Le treizième Rapport public annuel du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) fait la récapitulation des événements qui ont marqué l'année 2003 pour le SCRS. Il présente le contexte mondial de la menace en 2003, ses répercussions sur le Canada et les mesures prises par le SCRS. Ce rapport met aussi en lumière quelques-uns des défis que le Service doit relever pour assurer la sécurité du Canada. Le SCRS produit un Rapport public depuis que le Comité spécial sur l'examen de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité *et de la* Loi sur les infractions en matière de sécurité *a établi en 1990 qu'un tel rapport était nécessaire pour mieux faire connaître aux parlementaires et au public le mandat et les fonctions du SCRS.*

Avant-propos

En 2003, le contexte mondial de la sécurité a atteint un niveau d'instabilité qui ne s'était pas vu depuis des années. Les nombreuses tensions partout dans le monde, découlant principalement d'activités terroristes, continuent de laisser craindre de graves conséquences pour les pays occidentaux, dont les ressources dans le domaine de la sécurité, y compris celles du SCRS, sont ainsi soumises à d'énormes pressions. Les moyens dont disposent les terroristes et l'évolution de leurs méthodes opérationnelles, comme dans le secteur des communications, ainsi que la configuration asymétrique des organisations terroristes modernes rendent extrêmement difficile et coûteuse l'infiltration de ces groupes. Pour s'opposer à eux avec succès, les forces de sécurité doivent faire preuve d'une vigilance constante et coopérer entre elles de façon innovatrice.

Les événements du 11 septembre 2001 nous ont fait comprendre, entre autres, qu'il est de plus en plus nécessaire de partager les informations. C'est ainsi que le SCRS a créé en 2003 le Centre intégré d'évaluation de la sécurité nationale (CIESN) pour assurer le partage et l'analyse des renseignements concernant la sécurité nationale et leur diffusion à l'ensemble de l'appareil canadien de la sécurité.

Depuis toujours, de nombreuses menaces pesant sur la sécurité du Canada prennent naissance hors du pays et nécessitent des enquêtes à l'étranger. Comme le contexte de la menace revêt un caractère de plus en plus international et transnational, plus que jamais des sources étrangères d'informations liées à la menace sont essentielles aux enquêtes du SCRS.

Le Service demeure au courant des nouvelles menaces et tactiques terroristes qui pourraient toucher les Canadiens. Un nombre considérable de groupes terroristes dans le monde sont représentés au Canada, l'extrémisme islamique sunnite constituant la principale source de préoccupation en ce qui concerne le programme antiterroriste. Le Canada doit aussi faire face, dans une moindre mesure, à des questions nationales pouvant provoquer des actes extrémistes. La protection du public contre de telles menaces reste la priorité numéro un du Service. Depuis le 11 septembre 2001, les capacités d'enquête, d'analyse et de liaison du Service sont mises à rude épreuve. Les domaines opérationnels qui ont pris beaucoup d'ampleur sont le filtrage des demandes d'immigration, le filtrage de sécurité pour le gouvernement, l'inscription des entités terroristes et le financement du terrorisme.

Une autre priorité du Service est la lutte contre les menaces que constitue les armes de destruction massive et les armes conventionnelles, y compris l'utilisation illicite de technologies qui autrement seraient légitimes. Le SCRS fait appel à sa direction de la lutte contre la prolifération afin de recueillir des informations sur les programmes menés par des gouvernements étrangers pour mettre au point des armes biologiques, chimiques et nucléaires. Les agents du Service évaluent les menaces que peuvent constituer les armes de destruction massive pour le Canada ou les intérêts canadiens et distribuent ces évaluations à l'ensemble de la communauté de la sécurité et du renseignement.

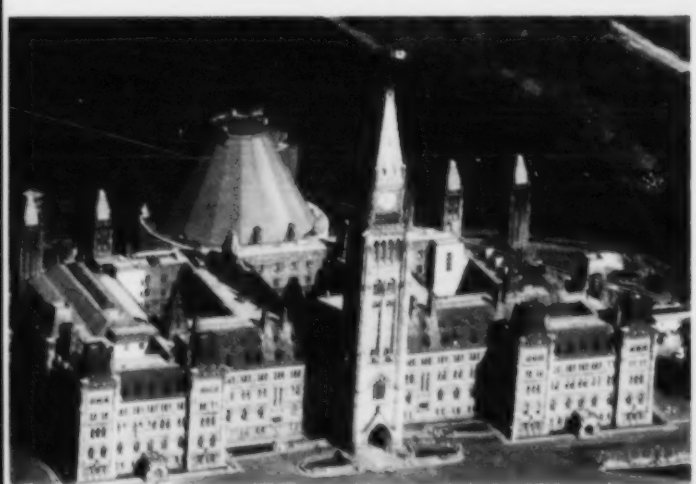

SCRS

Les autres priorités comprennent de faire enquête sur les menaces que constituent l'espionnage et l'ingérence étrangère, le crime organisé transnational, la sécurité économique du Canada, la défense contre les cybermenaces pesant sur les infrastructures essentielles, et la protection des informations confidentielles du gouvernement du Canada contre des gouvernements étrangers et d'autres entités qui constituent peut-être une menace pour la sécurité des Canadiens.

En 2003, le programme du SCRS de contrôle de sécurité préliminaire des demandeurs du statut de réfugié au Canada a pris de l'ampleur. Ce programme s'avère un moyen efficace de repérer et de filtrer le plus tôt possible, dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié, ceux qui, dans le flot des réfugiés, ont un passé criminel et pourraient constituer une menace pour la sécurité.

La gestion des ressources humaines du Service demeure un important défi. Pour pouvoir exercer son mandat, le SCRS doit attirer des gens compétents, bien formés et motivés. L'augmentation budgétaire annoncée après les événements de 2001 a donné au SCRS les ressources financières nécessaires pour recruter de nouveaux agents de renseignements afin de satisfaire aux exigences opérationnelles croissantes. Toutefois, il faudra attendre un certain temps avant que ces nouveaux agents soient formés et acquièrent l'expérience nécessaire pour être pleinement opérationnels.

Le Service doit continuer de faire preuve de souplesse pour pouvoir s'adapter aux principales menaces et concentrer ses ressources sur celles-ci. Nos cibles, bien qu'elles soient regroupées dans les grands centres urbains, se répartissent dans une vaste région géographique. La guerre au terrorisme subira sans aucun doute de nombreuses transformations, les deux parties dans ce conflit devant s'adapter aux nouvelles réalités mondiales. Les récents événements ont montré que le Canada n'est pas à l'abri d'un acte terroriste, mais le SCRS maintiendra sa capacité de prévenir le gouvernement pour répondre aux besoins changeants du pays en matière de renseignements de sécurité.

Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent une description détaillée du contexte de la sécurité en 2003 et des mesures prises par le SCRS.

Table des matières

Avant-propos i

Partie I
Menaces pour les intérêts du Canada 1

Partie II
Menaces prioritaires 3

Terrorisme 3
Prolifération 5
Espionnage et activités influencées par l'étranger 6

Partie III
Activités opérationnelles 9

Collecte de renseignements 9
Opérations à l'étranger 10
Analyse des renseignements 10
Liaison avec le gouvernement 11
Liaison avec l'étranger 12
Filtrage de sécurité 12

Partie IV
Ressources humaines 15

Partie V
Défis 17

Contexte sans cesse changeant de la menace 17

Partie I

Menaces pour les intérêts du Canada

La principale menace qui pèse sur le Canada vient du terrorisme. Parce qu'il joue toujours un rôle actif dans la lutte internationale contre le terrorisme, le Canada sera de plus en plus menacé par les organisations terroristes transnationales. Dans l'ensemble, les groupes, les individus et les États demeurent clairement disposés à recourir à la violence pour atteindre des objectifs politiques, religieux, idéologiques et territoriaux. Comme les méthodes des terroristes ainsi que les moyens et la technologie dont ils disposent évoluent sans cesse, les gouvernements et les forces de sécurité sont soumis à des exigences de vigilance accrue dont ils s'acquittent en analysant la menace et en élaborant des ripostes créatives et coordonnées. La grande priorité nationale demeure la même : tout mettre en oeuvre pour éviter qu'un attentat terroriste soit commis ou planifié au Canada.

Tout porte à croire à l'heure actuelle que la menace terroriste s'accroît, plus particulièrement celle qui est associée aux extrémistes sunnites qui ont adopté l'idéologie d'al-Qaïda ou la soutiennent. Oussama ben Laden a juré d'utiliser al-Qaïda pour frapper les États-Unis et leurs alliés, dont le Canada.

Les récents attentats commis par des groupes extrémistes sunnites au Maroc, en Turquie, en Arabie saoudite et en Indonésie ont montré que peu de régions du monde sont à l'abri de cette menace. En outre, des tentatives d'attaques terroristes orchestrées par ces groupes ont été déjouées au Royaume-Uni, en France et en Italie. Al-Qaïda fait toujours peser une menace grave sur le monde et d'autres attentats sont à prévoir.

De nos jours, les terroristes planifient des opérations plus meurtrières et choisissent leurs tactiques en conséquence, de sorte qu'un manque de renseignements pourrait avoir de graves conséquences. Même si les terroristes préfèrent manifestement les engins explosifs conventionnels, il n'est désormais plus jugé impossible qu'ils se procurent une arme de destruction massive (chimique, biologique, radiologique ou nucléaire [CBRN]) et l'utilisent. Les sources d'alimentation en nourriture et en eau potable, les centres urbains densément peuplés et l'infrastructure essentielle aux activités gouvernementales et économiques pourraient alors être pris pour cibles. La lutte contre al-Qaïda et ses partisans doit désormais prendre en compte l'évolution des tactiques, l'utilisation possible d'armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, et les menaces qui pèsent sur les infrastructures essentielles.

Le succès de certaines mesures d'application de la loi, par exemple des arrestations, des renvois du Canada et l'identification des sources du financement du terrorisme, a atténué la menace que représentent ces groupes sans toutefois l'éliminer. La priorité première du Service sera de contrer cette menace et une part importante de ses ressources continuera d'y être consacrée.

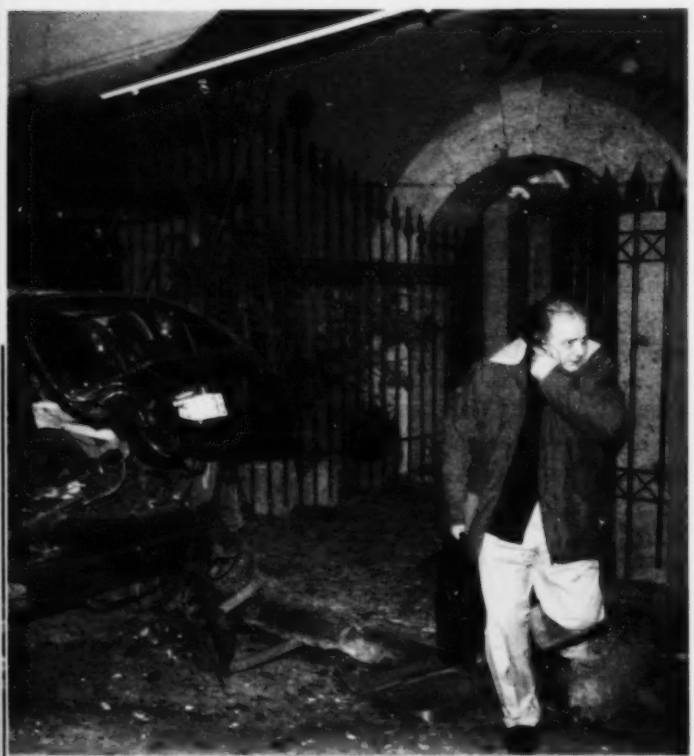

Jalil Bourdbar, AP

Outre les dangers associés au terrorisme, les programmes de prolifération d'armes de destruction massive d'un nombre croissant de pays représentent une menace considérable pour la paix et la stabilité dans le monde et, en conséquence, pour la sécurité du Canada. Le Canada est un signataire de plusieurs accords et traités internationaux qui visent à interdire la mise au point et le transfert de telles armes.

Les menaces pour la sécurité du Canada émanent toujours d'organisations criminelles internationales qui minent l'intégrité d'institutions publiques et privées. D'autres menaces émanent des pays qui consacrent d'importantes ressources à l'espionnage en vue d'acquérir des informations qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de renseignements militaires, politiques et économiques en recourant à des moyens clandestins. Enfin, les activités d'ingérence de gouvernements qui cherchent à manipuler les communautés d'expatriés au Canada constituent une autre source d'inquiétude.

En outre, un peu partout dans le monde, les secteurs public et privé dépendent de plus en plus des réseaux informatiques dans l'exercice de leurs activités courantes et la prestation de services à la population. Le spectre de la menace associée aux changements technologiques ne cesse d'évoluer, au même titre que les outils et les techniques inventés pour attaquer et exploiter les réseaux informatiques. L'infrastructure essentielle canadienne n'est plus à l'abri des interférences ou des cyberattaques. Une importante portion de celle-ci est reliée directement à des infrastructures semblables ailleurs dans le monde et, notamment, aux États-Unis. La panne d'électricité du mois d'août 2003 a montré quels effets d'ordre économique, matériel et psychologique pouvait avoir la mise hors service d'une infrastructure essentielle. Un attentat terroriste contre une telle infrastructure au Canada ou dans un pays auquel il est relié pourrait avoir des répercussions graves.

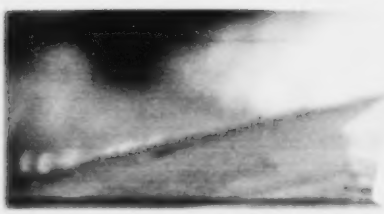

Partie II

Menaces prioritaires

Terrorisme

Porteuse de toutes les promesses, l'évolution géopolitique des années 1990 a sonné le glas de la rivalité entre les superpuissances et donné naissance à des structures de pouvoir et d'influence instables presque partout sur la planète. Ces changements, auxquels se greffent les conflits ethniques et religieux, ont créé de l'instabilité et un climat favorable au terrorisme. Le nombre d'attentats terroristes a diminué dans les dernières années du siècle précédent, mais le nouveau millénaire a enregistré une augmentation des attentats meurtriers et aveugles. En outre, la nature même du terrorisme a changé par rapport à ce qu'elle était il y a ne serait-ce que quelques années, et elle continue d'évoluer.

Le terrorisme se répartit à peu près en quatre catégories :

- l'extrémisme religieux (les groupes sunnites représentant actuellement la menace la plus sérieuse);
- la violence sécessionniste (englobe par exemple les mouvements séparatistes armés à l'étranger);
- l'extrémisme intérieur (est le fait entre autres des éléments violents au sein des mouvements antimondialisation et la suprématie de la race blanche);
- le terrorisme parrainé par les États.

Un certain nombre de groupes ou d'individus associés à des organisations terroristes internationales sont représentés ou sont actifs au Canada. La plupart de leurs activités, qu'il s'agisse de collecter des fonds, de faire du lobbyisme par l'entremise d'organisations de façade, de soutenir des opérations terroristes, de mener des activités d'acquisition, de planifier et d'organiser des activités terroristes à l'étranger et de contraindre et de manipuler les membres des communautés d'émigrés, ont pour but d'appuyer des actions exécutées à l'étranger, souvent dans le cadre de conflits régionaux.

Extrémisme religieux

L'extrémisme sunnite demeure la cible première du programme de lutte contre le terrorisme du SCRS. Depuis les attentats de septembre 2001, le mode opératoire des terroristes sunnites – plusieurs attentats à la bombe coordonnés visant des cibles civiles – est douloureusement familier. Les opérations menées en Turquie et au Maroc en 2003 montrent que la menace n'a pas diminué et qu'elle plane désormais sur des pays qui avaient été épargnés jusqu'ici.

Le but avoué de nombre de groupes terroristes sunnites, dont al-Qaïda, est d'éliminer toute influence occidentale et toute forme de gouvernement laïc dans les pays musulmans et d'y instaurer des États théocratiques basés sur leur interprétation de la loi islamique. Dirigé par Oussama ben Laden, al-Qaïda, qui est décrit comme un réseau, fait fonction d'organisme de coordination des groupes terroristes sunnites. Il s'est révélé le plus meurtrier de tous les groupes terroristes et la forme de terrorisme qu'il privilégie ignore les frontières nationales et le cadre structurel des organisations.

Jacques Boissinot, PC

Violence séparatiste

La violence séparatiste déchire toujours diverses communautés et s'infiltre souvent dans le tissu social multiculturel canadien. Au Sri Lanka, par exemple, une guerre civile meurtrière semble sur le point de dégénérer une fois de plus en conflit armé malgré les négociations de paix en cours. Une des parties au conflit, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul ou TLET, forment une organisation très bien structurée. Ce sont eux qui ont eu recours les premiers aux commandos suicide dans le cadre d'opérations terroristes. Leur présence au Canada, comme celle d'autres groupes terroristes de la même eau, a un impact sur la vie des nouveaux Canadiens qui fuient l'agitation politique.

Extrémisme intérieur

La menace de violence terroriste n'émane pas exclusivement de l'étranger, mais peut aussi prendre naissance au Canada même. Elle peut être le fait de n'importe quel groupe radical canadien, qu'il s'agisse du mouvement néo-nazi, de la frange violente de divers groupes voués à la défense d'une seule cause, par exemple l'environnement et les droits des animaux, ou du mouvement antimondialisation. Le Canada est un pays composite où les débats démocratiques et ouverts à caractère politique, linguistique, ethnique ou religieux sont monnaie courante. Il existe cependant une frange d'individus sans attaches particulières et portés à la violence qui sont susceptibles de recourir à la violence pour atteindre leur but. Depuis sa création, le Service doit conseiller le gouvernement sur ces tentatives de recours à la violence, conformément aux principes énoncés dans la *Loi sur le SCRS*, sans toutefois empêcher l'expression légitime d'opinions politiques, même si elles diffèrent de celles de la majorité de la population canadienne.

Terrorisme parrainé par l'État

Il faut continuer de recueillir des renseignements sur les menaces que représentent les États qui soutiennent le terrorisme dans le cadre de leur politique nationale. Plusieurs pays aident toujours les groupes terroristes, par exemple en leur apportant un appui financier ou encore en leur offrant des facilités d'entraînement ou un sanctuaire.

Le terrorisme parrainé par l'État fait peser une menace sur la sécurité au Canada et à l'étranger. Plusieurs groupes terroristes dont on sait qu'ils bénéficient du soutien de gouvernements nationaux, par exemple le Hezbollah libanais, sont représentés au Canada. En outre, de nombreux Canadiens et organisations canadiennes sont présents dans des régions du monde où ils pourraient être la cible de tels groupes terroristes. Le Service continue de surveiller les activités des pays qui soutiennent le terrorisme et les groupes terroristes qu'ils appuient.

Tendances inquiétantes

Au fil des ans, le Service a été témoin de l'évolution du terrorisme; il se doit d'être à l'affût des différentes tendances pour avertir le Canada et les Canadiens de la menace terroriste et les aider à se protéger contre celle-ci. Le terrorisme politique des années 1980, tel que le pratiquait en Europe des groupes comme la Rote Armee Fraktion (Fraction armée rouge) ou les Cellules communistes combattantes et, au Canada, Action Directe, reposait sur une idéologie politique. De nos jours, la religion est souvent invoquée pour justifier la violence terroriste. À une certaine époque, la plupart des militants étaient issus de la classe moyenne. Il n'en est plus de même aujourd'hui; les terroristes se recrutent dans toutes les classes et toutes les couches sociales. Ahmed Ressam, par exemple, ne visait aucun objectif politique quand il a tenté de commettre un attentat terroriste contre l'aéroport de Los Angeles en 1999. Il était guidé par l'extrémisme religieux.

Le Service a souvent eu affaire dans le passé à des organisations centralisées et très disciplinées. Aujourd'hui, la menace terroriste est complexe et changeante. Certains groupes n'ont aucune organisation formelle, tandis que d'autres sont toujours très structurés. Certains n'hésitent pas pour atteindre leurs objectifs à conclure des alliances stratégiques entre eux et même avec des organisations rivales.

De plus en plus de groupes terroristes mettent à profit les avantages qui découlent des percées technologiques ainsi que des progrès dans les domaines des communications et du transport. Les communications sans fil, l'Internet, le cryptage et les virements électroniques de fonds, pour ne citer que ces quelques exemples, leur permettent de communiquer secrètement entre eux et de maintenir le contact. Toutes ces avancées multiplient les défis que doivent surmonter ceux qui sont chargés d'enquêter sur leurs activités.

Les terroristes réfléchissent aussi à de nouvelles armes meurtrières pour que leurs attentats fassent le plus de victimes et de dégâts possibles. Ils ne recourront pas nécessairement à des armes biologiques, chimiques ou nucléaires pour ce faire. Ils pourraient tout aussi bien utiliser une arme radiologique de fabrication artisanale (explosif détonant allié à de la matière radioactive qui contaminera le site de l'explosion et les environs) ou un engin thermobarique (explosif à haute puissance allié à une matière inflammable qui dégageront une chaleur intense et provoqueront une explosion plus puissante et plus destructrice). Il y a dix ans à peine, les terroristes commettaient des actes de violence pour impressionner ceux qui en étaient témoins. Aujourd'hui, ils n'hésitent pas à tuer les témoins pour atteindre leur but.

La guerre contre le terrorisme se poursuivra et évoluera à mesure que les parties en présence s'adapteront aux nouvelles réalités internationales. Au cours de la prochaine année, al-Qaïda continuera sans doute de commettre des attentats suicide sporadiques, multiples et coordonnés dans le but de faire le plus grand nombre possible de victimes et d'infliger le plus de dégâts possibles.

Le Canada n'est pas à l'abri du terrorisme. Comme il joue toujours un rôle actif dans la lutte internationale contre le terrorisme, il sera de plus en plus menacé par les organisations terroristes transnationales. Le SCRS continuera en collaboration avec ses partenaires de contrer les opérations terroristes, de démanteler les réseaux de financement du terrorisme au Canada et d'empêcher les membres des organisations terroristes de trouver refuge en territoire canadien.

Prolifération

La menace liée à la prolifération des armes de destruction massive (ADM) – nucléaires, chimiques et biologiques et à leurs vecteurs – est complexe et universelle et mine à la fois la sécurité du Canada et la stabilité internationale.

Un nombre sans cesse croissant d'États et d'acteurs non-étatiques redoublent désormais d'efforts en vue de concevoir et de fabriquer des ADM. Les pays qui cherchent à se doter de telles armes sont souvent incapables de les concevoir et de les produire seuls et cherchent donc à se procurer à l'étranger, y compris au Canada, les composants, la technologie et le savoir-faire indispensables qui leur font défaut. Pour contrer cette menace, le Service recueille des informations, maintient des contacts étroits avec les autres ministères fédéraux et les services étrangers et conseille le gouvernement du Canada sur la doctrine des divers États et groupes terroristes, ainsi que sur leurs efforts pour acquérir ce dont ils ont besoin pour fabriquer ces armes.

Stringer, Associated Press

Dans les années 1980 et au début des années 1990, l'analyse du Service sur la prolifération et le transfert de technologie concluait que les secteurs canadiens de haute technologie étaient systématiquement pris pour cible par certains pays et qu'une poignée d'entreprises de pointe étaient dans la ligne de mire de services de renseignements adverses. Il ne faisait en outre aucun doute à l'époque que certains gouvernements étrangers envoyaient aussi des étudiants et des scientifiques au Canada pour qu'ils acquièrent l'expertise et la technologie nécessaires à la fabrication d'ADM.

Aujourd'hui, la prolifération des ADM et de leurs vecteurs fait peser une menace grave sur la paix et la stabilité internationales, car elle se trouve au coeur des tensions géopolitiques internationales. Bon nombre des pays qui cherchent à acquérir ou à fabriquer des ADM continuent par ailleurs de soutenir le terrorisme dont ils font un instrument de politique intérieure. Le nouveau visage du terrorisme ne permet plus désormais d'exclure que des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires soient utilisées au cours d'attentats. L'utilisation fructueuse de telles armes pourrait avoir des effets dévastateurs. Al-Qaïda, par exemple, cherche sérieusement à se procurer des armes CBRN.

Espionnage et activités influencées par l'étranger

Lorsque le SCRS a été créé en 1984, ses activités étaient principalement axées sur la lutte contre l'espionnage et les activités influencées par l'étranger. Durant la guerre froide, lorsque les États-Unis et l'Union soviétique s'opposaient dans une course aux armements nucléaires, les pays du bloc soviétique cherchaient à surpasser les pays occidentaux en menant des activités d'espionnage complexes, axées sur le renseignement politique et militaire. Cette menace a changé depuis la désintégration du bloc soviétique et la chute du rideau de fer. L'espionnage est toujours aussi menaçant, mais les progrès technologiques et la concurrence économique internationale croissante ont fait surgir de nouvelles menaces tout aussi graves, par exemple l'espionnage économique, les opérations d'informations et la criminalité transnationale.

Espionnage et ingérence étrangère

Depuis la fin de la guerre froide, la menace que représentent l'espionnage traditionnel et l'ingérence étrangère a changé sans toutefois diminuer. Certains de ceux qui s'y livrent sont nouveaux et certains anciens adversaires sont aujourd'hui des alliés, mais de nombreux gouvernements étrangers prennent toujours le Canada pour cible. L'arrestation en 1996 au terme d'une enquête du SCRS de deux espions russes qui se faisaient passer pour des citoyens canadiens a montré que la menace de l'espionnage est toujours bien réelle.

Les services de renseignements de gouvernements étrangers cherchent toujours à obtenir des informations sur les progrès scientifiques et technologiques du Canada et ses infrastructures essentielles dans les secteurs de l'économie et de l'information, ainsi que des renseignements militaires et d'autres informations classifiées du gouvernement, compromettant ainsi sa sécurité nationale. Nos adversaires mettent à profit de nouvelles compétences, des connaissances spécialisées et des technologies de pointe pour acquérir des renseignements, obligeant le Service à trouver des façons nouvelles et innovatrices de contrer les menaces. En dépit des sérieux avertissements du gouvernement, certains pays continuent d'utiliser leurs services de renseignements pour surveiller, manipuler et même menacer ou exploiter les émigrés qui vivent au Canada. Comme les enquêtes sur les activités traditionnelles de collecte de renseignements et d'ingérence étrangère nécessitent de la finesse et, en conséquence, de nombreuses ressources, le Service consacre toujours beaucoup de ressources à la lutte contre ces menaces.

Sécurité économique

Dans un effort pour accroître la compétitivité économique de leur pays et le niveau de vie de leur population, certains gouvernements étrangers ont recours à l'espionnage économique contre les pays technologiquement et industriellement avancés comme le Canada. Cette forme d'espionnage peut être définie comme suit : activités illégales, clandestines ou coercitives d'un gouvernement étranger en vue d'obtenir secrètement des renseignements économiques, par exemple des renseignements exclusifs ou des informations sur des techniques brevetées, pour en tirer un avantage économique. Plusieurs secteurs de l'économie canadienne sont jugés sensibles et susceptibles d'être pris pour cibles par des intérêts étrangers, notamment l'aérospatiale, la biotechnologie, l'industrie chimique, les communications, l'infotechnologie, les mines et la métallurgie, l'énergie nucléaire, les industries pétrolière et gazière et l'environnement. Certains gouvernements étrangers ordonnent à leurs ministères, leurs sociétés d'État et leurs services de renseignements de faire de l'espionnage économique au Canada. Ils font par exemple appel à cette fin à leurs ressortissants – étudiants et scientifiques invités, participants à des programmes d'échange, délégations, gens d'affaires et émigrés – au Canada. Le Programme de liaison et de sensibilisation du Service vise à sensibiliser davantage le secteur privé et les ministères fédéraux à cette menace pour limiter le vol d'informations économiques.

En ce qui concerne l'espionnage économique, le SCRS a pour mandat d'enquêter sur les activités clandestines des gouvernements étrangers qui peuvent être préjudiciables aux intérêts économiques et commerciaux du Canada et à ses intérêts en matière de politique étrangère. Il veut pouvoir prévenir le gouvernement lorsque les règles du jeu normalement équitables sur le marché libre sont délibérément enfreintes et désavantagent l'industrie canadienne.

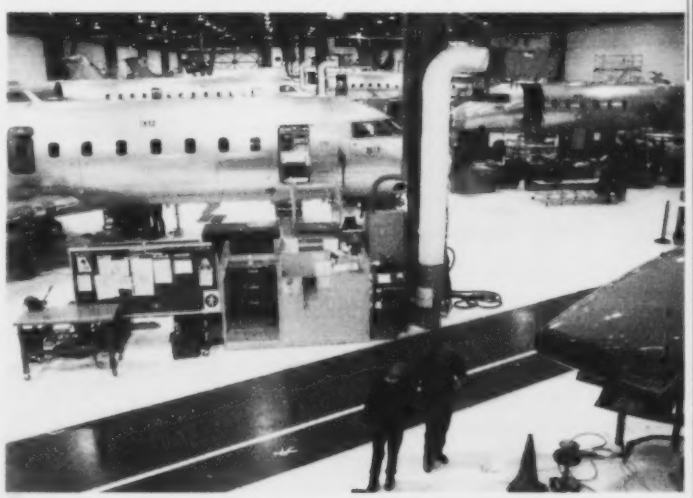

Presse canadienne

Opérations d'information

Les progrès réalisés dans les secteurs des communications et de la technologie de l'information au cours des dernières décennies ont révolutionné l'efficacité des moyens de production des biens et de prestation des services. Toutefois, la dépendance croissante à l'égard des réseaux informatiques crée de nouvelles failles. L'exploitation de l'infrastructure essentielle du Canada repose en grande partie sur les réseaux informatiques. La protection de ces réseaux devient

Aaron Harris, PC

donc de plus en plus une question de sécurité nationale. Certains adversaires estimeront peut-être que l'infrastructure d'information essentielle d'un pays constitue une cible aussi intéressante que ses biens meubles. Les cyberattaques peuvent être le fait aussi bien de pays étrangers que de terroristes qui défendent des convictions politiques, idéologiques ou religieuses ou de pirates informatiques qui n'ont d'autre but que de nuire, et la géographie ne constitue pas un obstacle. La récente prolifération de virus et de vers destructeurs propagés par l'Internet et le courrier électronique a soulevé l'intérêt des médias et sensibilisé la population à l'importance de protéger l'information et aux conséquences désastreuses de telles attaques. Le Service a repéré cette menace il y a plusieurs années déjà et continue de surveiller ce risque croissant, collaborant avec les autres ministères fédéraux et les services de renseignements alliés pour conseiller le gouvernement sur la menace potentielle liée aux opérations d'information.

Activités criminelles transnationales

Le problème que posent les activités criminelles transnationales à la communauté internationale ne cesse de s'accentuer. Elles se traduisent par la mondialisation des activités criminelles organisées comme le trafic de stupéfiants, l'immigration clandestine, la corruption, la contrebande d'armes et le blanchiment d'argent. Dans le domaine des télécommunications et des opérations financières, les progrès technologiques ont aboli les frontières, réduisant du coup les obstacles aux activités criminelles organisées. Les organisations criminelles transnationales compromettent l'ordre public et affaiblissent le tissu social même d'une société démocratique et respectueuse des lois comme le Canada, ce qui se répercute directement sur le sentiment de sécurité, de confiance, d'ordre et d'appartenance de la population. Cette forme de criminalité menace aussi sérieusement la sécurité économique du pays puisque ses principales activités sapent les rouages d'une économie de marché. Nombre de grandes organisations criminelles transnationales actives un peu partout dans le monde sont présentes au Canada.

Le Service participe aux efforts d'ensemble du gouvernement du Canada pour lutter contre la menace associée au crime organisé en lui fournissant des renseignements stratégiques sur l'ampleur et la nature des menaces pour la sécurité du Canada et en communiquant des informations tactiques aux organismes d'application de la loi compétents. Les relations que le Service entretient avec des services de renseignements étrangers l'aident dans son enquête sur cette menace et l'analyse de ce problème mondial.

Partie III

Activités opérationnelles

Collecte de renseignements

La collecte de renseignements constitue la première étape du processus qui permet au Service de jouer son rôle de conseiller auprès du gouvernement. Aux informations obtenues de citoyens, de gouvernements étrangers et de l'interception technique de télécommunications s'ajoutent celles qui sont tirées de sources ouvertes, qu'il s'agisse de journaux, de périodiques, de revues spécialisées, d'émissions radiodiffusées ou télédiffusées à l'étranger et au Canada, de documents officiels et d'autres publications.

Le Service utilise diverses méthodes de collecte d'informations pour enquêter sur les individus ou les groupes qu'il soupçonne de mener des activités préjudiciables à la sécurité nationale. Ses enquêtes lui permettent de repérer les individus suspectés d'avoir des liens avec le terrorisme, les proliférateurs d'ADM, les personnes qui agissent au Canada pour le compte de services de renseignements adverses et ceux impliqués dans des activités de crime transnational. Il doit en outre informer le gouvernement des activités influencées par l'étranger qui sont préjudiciables aux intérêts du Canada, d'une nature clandestine ou trompeuse ou qui comportent des menaces envers tout citoyen canadien.

Lorsqu'il planifie une enquête, le Service veille à maintenir un juste équilibre entre le niveau d'intrusion de celle-ci et les droits et libertés des personnes visées. L'utilisation de techniques plus intrusives comme l'interception de télécommunications est soumise à un processus rigoureux d'objections et de contrôles et, notamment, à l'examen de

comités de la haute direction présidés par le directeur du SCRS (auxquels siègent des représentants des ministères de la Justice ainsi que de la Sécurité publique et de la Protection civile) et à l'approbation de la ministre. La *Loi sur le SCRS* exige aussi l'obtention d'une autorisation judiciaire sous la forme d'un mandat de la Cour fédérale avant que certaines techniques intrusives soient utilisées. Un juge de la Cour fédérale doit être convaincu, après avoir examiné la demande de mandat et l'affidavit du Service qui l'accompagne, qu'il existe des motifs raisonnables de délivrer ledit mandat.

Getty Images

Opérations à l'étranger

Le contexte de la menace, aujourd'hui plus complexe, et l'internationalisation et la transnationalisation croissantes de celle-ci posent de nouveaux défis au Service. Pour les relever, il a dû intégrer davantage les opérations à l'étranger dans ses activités. Les sources d'informations sur la menace basées à l'étranger prédominent aujourd'hui et les enquêtes de renseignement et de sécurité commencées au Canada ne peuvent être menées uniquement à l'intérieur des frontières nationales.

Si le SCRS mène des opérations à l'étranger depuis plusieurs années, celles-ci ont toutefois gagné en complexité et deviendront encore plus complexes à mesure que le Service acquerra de l'expérience et maîtrisera de nouvelles techniques.

Analyse des renseignements

La tâche première du SCRS est de recueillir et d'analyser des informations sur les menaces pour la sécurité du Canada, d'en faire rapport au gouvernement et de le conseiller à cet égard. Quel que soit le programme opérationnel, les analystes du Service s'appuient sur leur connaissance des tendances régionales, nationales et internationales pour évaluer la qualité de toutes les informations qui ont été recueillies et les organiser en renseignements de sécurité utiles. Ils jouent un rôle utile d'intermédiaires entre les responsables de la collecte des informations et ceux qui les diffusent au sein du gouvernement fédéral et aux responsables de l'application de la loi. Le SCRS analyse les renseignements sous trois angles : stratégique, tactique ou encore selon qu'ils sont destinés au grand public.

Dans le cadre de l'analyse stratégique, le SCRS surveille et évalue toute nouvelle tendance et tout nouvel enjeu susceptible de menacer la sécurité du Canada et en fait rapport. Ces évaluations stratégiques mettent l'accent sur les menaces thématiques, internationales et potentielles et sont généralement destinées aux décideurs politiques et stratégiques.

Dans le cadre de l'analyse tactique, le Service analyse, rédige et diffuse des documents sur les menaces courantes pour la sécurité du Canada. Ce type d'analyse porte le plus souvent sur les menaces propres à une situation ou à un pays donné et répond aux besoins précis d'un client ou soutient un objectif donné. La surveillance continue qu'assurent les experts des divers secteurs permet la production de documents tactiques en temps opportun et s'inscrit en outre dans le processus d'analyse stratégique.

Le SCRS publie également des documents non classifiés, comme ceux des séries *Commentaire*, *Perspectives* et *Aperçus*, qu'il affiche sur son site Web. Ces publications fournissent aux spécialistes du renseignement, aux clients des autres ministères et au grand public, sous forme d'analyses concises et utiles, des informations sur la sécurité glanées dans diverses sources ouvertes.

La *Loi antiterroriste* est entrée en vigueur le 24 décembre 2001, quelques mois après les attentats du 11 septembre. Celle-ci autorise entre autres le gouvernement à établir une liste d'individus et de groupes qui y sont qualifiés d'entités terroristes.

Le SCRS participe au processus d'établissement de cette liste en rédigeant des rapports de renseignement de sécurité sur lesquels se fonde la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile pour recommander au gouverneur en conseil d'y inscrire une entité.

Plus précisément, le gouverneur en conseil peut dresser une liste d'entités conformément au *Code criminel* et sur la recommandation de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. En 2003, le gouvernement a inscrit quelque 34 entités en vertu de la *Loi antiterroriste*.

Liaison avec le gouvernement

Selon la *Loi sur le SCRS*, le gouvernement du Canada est le principal destinataire des renseignements du Service. En vertu de l'article 19 de la *Loi*, le Service diffuse divers rapports à une foule de ministères fédéraux et d'organismes d'application de la loi.

L'un des principaux défis que doit relever le Service est de comprendre parfaitement les besoins en matière de renseignements des ministères et organismes qu'il dessert. Il a donc créé la Sous-section de la liaison avec le gouvernement et l'a chargée de maintenir un contact régulier avec les ministères pour connaître leurs besoins et adapter la diffusion de ses informations en conséquence. Les agents chargés de la liaison avec les clients rencontrent les responsables de la sécurité et les agents de programme des autres ministères et organismes pour s'assurer que le Service répond à leurs besoins précis en matière de renseignements de sécurité et favoriser un échange constant d'informations entre le SCRS et ses principaux clients ministériels. La Sous-section fait sienne l'engagement du Service de répondre aux besoins de ses clients et donne en temps opportun des conseils utiles en matière de renseignements de sécurité aux autres secteurs gouvernementaux.

Les évaluations de la menace constituent un des principaux produits du Service. La GRC s'en sert pour évaluer le degré de protection qui doit être accordé aux missions diplomatiques étrangères au Canada et aux personnes de marque canadiennes. Le ministère des Affaires étrangères fait de même dans le cas des missions et du personnel canadiens à l'étranger. Quant à Transports Canada, il les utilise pour assurer la sécurité des voyageurs.

Conformément à la Politique du gouvernement sur la sécurité, le SCRS aide aussi les institutions gouvernementales qui le lui demandent à préparer leurs évaluations des menaces et des risques (EMR). Cette demande a beaucoup progressé depuis les attentats du 11 septembre 2001, ce qui accroît les pressions sur les ressources du Service.

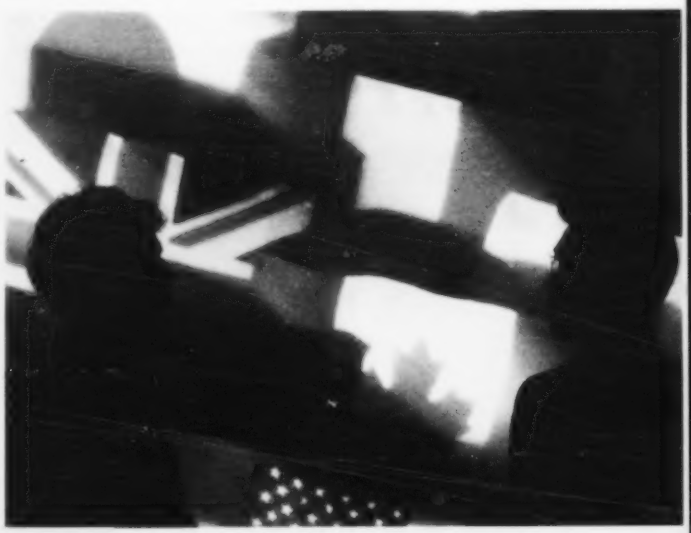

Getty Images

Depuis l'automne 2001, le SCRS examine divers moyens de diffuser le plus largement et le plus efficacement possible les informations qu'il partage avec les autres organismes fédéraux et les autres ordres de gouvernement au Canada. Pour faciliter cet échange de renseignements provenant de multiples sources, une nouvelle structure a été mise sur pied au SCRS en 2003, le Centre intégré d'évaluation de la sécurité nationale (CIESN). Le Centre, dont les bureaux se trouvent à l'Administration centrale du Service, est composé de représentants des autres membres de l'appareil canadien du renseignement. Il leur permet de partager les renseignements

recueillis par leurs organismes d'attache dans un cadre de travail fondé sur la collaboration. Les documents que produit le CIESN sont destinés au gouvernement du Canada qui s'en sert pour informer ses partenaires provinciaux et territoriaux des menaces existantes et contribue de la sorte à améliorer les mécanismes de prévention et de réaction des instances locales.

Liaison avec l'étranger

La nature des menaces qui pèsent actuellement sur la sécurité du Canada renforce l'importance des relations du Service avec les services de renseignements et de sécurité étrangers. Pour lutter efficacement contre ces menaces, il convient en effet de multiplier les opérations conjointes, de partager encore plus d'informations et de coopérer davantage dans le cadre des opérations menées au Canada et à l'étranger. Cette tendance se maintiendra et s'accentuera sans doute.

Boris Spremo, PC

L'article 17 de la *Loi sur le SCRS* autorise le Service à conclure des ententes de coopération et de liaison, sous réserve de l'approbation du ministre. Il a signé de telles ententes avec plus de 240 services étrangers dans quelque 140 pays. Au cours des 20 dernières années, il a beaucoup élargi le cercle des services étrangers avec lesquels il maintient le contact, ce qui lui donne un accès privilégié à des informations que l'appareil canadien du renseignement ne pourrait obtenir autrement.

Filtrage de sécurité

Le filtrage de sécurité constitue une composante essentielle du dispositif de sécurité du gouvernement canadien et l'une des fonctions les plus connues du SCRS. Il a pour but d'empêcher que des non-Canadiens qui éveillent les soupçons ou menacent la sécurité entrent au Canada ou y obtiennent le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne et d'éviter que toute personne qui soulève des craintes sur le plan de la sécurité ait accès à des informations, des biens ou des sites gouvernementaux sensibles.

Au fil des ans, le gouvernement du Canada a lancé un certain nombre d'initiatives législatives et stratégiques en réponse aux craintes des Canadiens en matière de sécurité, ce qui a eu pour effet d'accroître considérablement la demande de services de filtrage de sécurité pour le gouvernement et de filtrage des demandes d'immigration.

Le Service a relevé le défi et s'est adapté à l'évolution de la menace et aux progrès technologiques. Les délais de réponse ont été réduits grâce à la mise en service d'un système ultramoderne presque entièrement automatisé qui a remplacé le vieux système de traitement manuel des demandes.

L'Accord sur la frontière commune de 1995 et la Déclaration sur la frontière intelligente de 2002 témoignent de l'engagement des gouvernements canadien et américain de faciliter la libre circulation légitime des biens et des personnes entre les deux pays, tout en tenant compte de leurs impératifs de sécurité respectifs. Le Programme d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES), qui découle de la Déclaration sur la frontière intelligente, prévoit un processus de préautorisation des importateurs, des transporteurs et des chauffeurs de camion pour accélérer les contrôles aux postes-frontières terrestres entre le Canada et les États-Unis. L'administration du programme EXPRES relève de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), mais le SCRS lui fournira des évaluations de sécurité sur ceux qui feront une demande de laissez-passer.

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Le programme de filtrage des demandes d'immigration et des demandes de citoyenneté met en application les critères de sécurité énoncés dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et la *Loi sur la citoyenneté*, et vise à empêcher les personnes interdites de territoire d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. Il se divise en quatre grands volets : les demandes de statut de réfugié, les demandes de résidence permanente, les demandes de visas soumises par des ressortissants de pays qui suscitent des craintes terroristes et les demandes de citoyenneté. L'article 14 de la *Loi sur le SCRS* autorise le Service à fournir des informations sur des questions de sécurité dans le cadre des divers processus de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté.

Les responsabilités du Service dans ce domaine ont pris de l'ampleur ces dernières années suite à l'engagement du gouvernement du Canada de contrer les menaces pour la sécurité du pays importées de l'étranger et des importantes modifications qui ont été apportées à la législation canadienne sur l'immigration. Le Service est désormais responsable du filtrage des demandes soumises de l'étranger par des ressortissants de certains pays et du contrôle de sécurité préliminaire des réfugiés.

Le Contrôle de sécurité préliminaire (CSP), qui a été mis en place sur l'initiative de l'État, soumet tous les demandeurs du statut de réfugié qui arrivent au Canada à une vérification dans les fichiers du SCRS et de la GRC dès le début du processus d'examen de leur demande. Ce programme, qui est administré en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et l'ASFC, permet de repérer dans le flot des réfugiés toute personne susceptible de faire peser une menace sur la sécurité du Canada et de filtrer sa demande le plus rapidement possible dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié.

Un autre programme, distinct mais complémentaire, le Programme d'interception aux points d'entrée, aide aussi à repérer rapidement dès leur arrivée au Canada les visiteurs et les demandeurs du statut de réfugié qui y sont interdits de territoire pour des raisons de sécurité et à empêcher toute personne interdite de territoire en vertu de la *LIPR* d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut. Si un agent de première ligne à un point d'entrée a des doutes, pour des raisons de sécurité, sur l'admissibilité d'une personne au Canada, il peut demander à un agent du SCRS de l'aider à mener une entrevue avec cette personne et de le conseiller. Des agents du Service sont affectés dans certains postes-frontières et aéroports internationaux canadiens.

Le Service filtre les demandes de résidence permanente soumises par les immigrants et les réfugiés au Canada ou à l'étranger. Il assume seul la responsabilité du filtrage des demandes de résidence permanente des immigrants et des réfugiés qui se trouvent déjà au Canada. Les demandes soumises à l'extérieur du Canada sont traitées dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration à l'étranger. Le Service partage cette responsabilité avec les représentants de l'ASFC affectés à l'étranger. En général, il ne participe au processus de filtrage uniquement à la demande de l'ASFC ou s'il reçoit des informations défavorables de sources confirmées sur un demandeur. Ce partage des tâches permet au Service de se concentrer sur les dossiers qui présentent davantage de risques.

Le Programme de filtrage des demandes de visa du Service permet de repérer les terroristes et de les empêcher d'entrer au Canada. Il vise les ressortissants ou les résidents d'un certain nombre de pays soupçonnés de soutenir des terroristes, d'appuyer ou de justifier des activités terroristes ou de servir de base au lancement d'opérations terroristes. Le Service filtre ces demandes en se fondant sur les critères de sécurité liés à l'interdiction de territoire qui sont énoncés à l'article 34 de la *LIPR* avant qu'un visa ne soit délivré.

Le SCRS fournit aussi à CIC des évaluations de sécurité sur ceux qui demandent la citoyenneté canadienne. Dans le cadre de ce processus, CIC soumet toutes les demandes de citoyenneté à l'examen du SCRS. Celui-ci le prévient lorsque ses vérifications révèlent des craintes liées à la sécurité et lui fournit une évaluation de sécurité.

Si le Service fournit à CIC des évaluations de sécurité sur les personnes qui demandent un visa canadien, la résidence permanente au Canada

Nora Penhale, PC

ou la citoyenneté canadienne, la décision ultime d'approuver ou de rejeter une demande appartient au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. À la fin de 2003, le SCRS avait traité plus de 204 000 demandes dans le cadre du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté.

Filtrage pour le gouvernement

Dans le cadre de son programme de filtrage pour le gouvernement, le Service fournit des évaluations de sécurité à l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, exception faite de la GRC, qui continue de mener ses propres enquêtes. Il en fournit également dans le cadre des programmes d'autorisation d'accès aux aéroports, à la Cité parlementaire, aux centrales nucléaires et aux événements spéciaux, ainsi que dans le cadre de certains programmes provinciaux. Ces programmes contribuent à améliorer la sécurité et à réduire la menace potentielle liée aux groupes terroristes et aux gouvernements étrangers qui cherchent à avoir accès à des informations ou à d'autres biens et matériels classifiés pour en tirer des avantages.

La plupart des ressources du programme de filtrage pour le gouvernement répondent aux demandes des ministères fédéraux. Conformément à la Politique gouvernementale sur la sécurité (PGS), les fonctionnaires fédéraux, les membres des forces armées et les employés contractuels d'un ministère fédéral qui doivent avoir accès à des informations ou à des biens classifiés du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions doivent obtenir une cote de sécurité. Le Service assiste les ministères en leur fournissant une évaluation de la loyauté des personnes visées et de leur fiabilité envers le Canada, mais la décision d'accorder la cote ou de la refuser leur appartient exclusivement, comme le précise la PGS.

Au cours des vingt dernières années, le programme de filtrage pour le gouvernement a pris de l'ampleur. Le nombre de demandes d'enquête de sécurité a augmenté, tout comme le nombre de clients et de programmes d'autorisation d'accès prévus dans une loi ou un règlement (Programme d'autorisation d'accès aux zones réglementées d'aéroports inscrit dans le Règlement sur les mesures de sûreté aux aérodromes et Programme d'autorisation d'accès aux sites nucléaires inscrit dans la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*). Le Service a lui-même élargi son programme en signant des ententes avec des clients de l'extérieur de l'administration fédérale.

Le délai de traitement moyen des demandes a varié de six jours pour les demandes de niveau I (Confidentiel) à 72 jours pour les demandes de niveau III (Très secret). En 2003, le Service a traité plus de 79 000 demandes dans le cadre du programme de filtrage pour le gouvernement.

Filtrage pour les gouvernements étrangers

Le SCRS a signé avec le gouvernement de certains États étrangers, des organismes étrangers et des organisations internationales des ententes bilatérales de filtrage en vertu desquelles il leur fournit des évaluations de sécurité. Toutes les personnes concernées donnent leur consentement au préalable. Ces demandes de filtrage appartiennent généralement à l'une des deux catégories suivantes : demandes de vérification dans les bases de données ou de renseignements sur des résidents canadiens qui désirent élire domicile dans un autre pays, ou des personnes qui résident actuellement ou ont déjà résidé au Canada à qui un autre pays songe à donner accès à des informations classifiées. En 2003, le Service a traité plus de 1 200 demandes d'évaluation de sécurité dans le cadre de ce programme.

Partie IV

Ressources humaines

Le SCRS a fait en sorte de constituer un effectif capable de relever les défis du contexte moderne de la menace. Il a lancé des programmes de recrutement en vue d'embaucher des personnes expérimentées et instruites ayant une formation très diversifiée, dont les voyages et les origines variées leur ont permis de se familiariser avec des langues et des pays étrangers.

Son effectif est donc plus représentatif de la population canadienne qu'il ne l'a été depuis sa création en 1984. Par exemple, en 2003, 36 pour 100 de ses agents de renseignements étaient des femmes, comparativement à 7 pour 100 en 1984. Aujourd'hui, l'anglais est la première langue officielle de 63 pour 100 des employés du Service tandis que 37 pour 100 ont le français comme langue première. Tous les candidats à des postes d'agents de renseignements doivent être bilingues et le Service offre une formation linguistique à ceux qui en ont besoin avant qu'ils ne deviennent employés à part entière.

En 2003, 8,2 pour 100 des employés du SCRS faisaient partie de minorités visibles de diverses origines ethniques, et un tiers des agents de renseignements parlaient une langue étrangère non officielle. Outre les voyages qu'ils ont effectués et l'expérience de travail qu'ils ont acquise après leurs études supérieures, un quart des agents de renseignements avaient plus d'un diplôme universitaire.

Comme le Service continue d'utiliser ses ressources opérationnelles en fonction des priorités, il est avantageux pour lui d'avoir des employés provenant de divers milieux et possédant des connaissances et des compétences variées.

Les tableaux suivants illustrent comment le SCRS utilise ses ressources financières et humaines pour contrer les menaces à l'encontre de la sécurité nationale. L'augmentation des ressources affectées à la sécurité publique et à la lutte contre le terrorisme (SPLT) depuis 2001-2002 reflète les engagements pris en ce sens dans le budget de décembre 2001. Le Service a en outre obtenu des fonds additionnels pour faire face aux exigences liées à la sécurité maritime et à la Déclaration sur la frontière intelligente.

Tableau 1 - Ressources financières

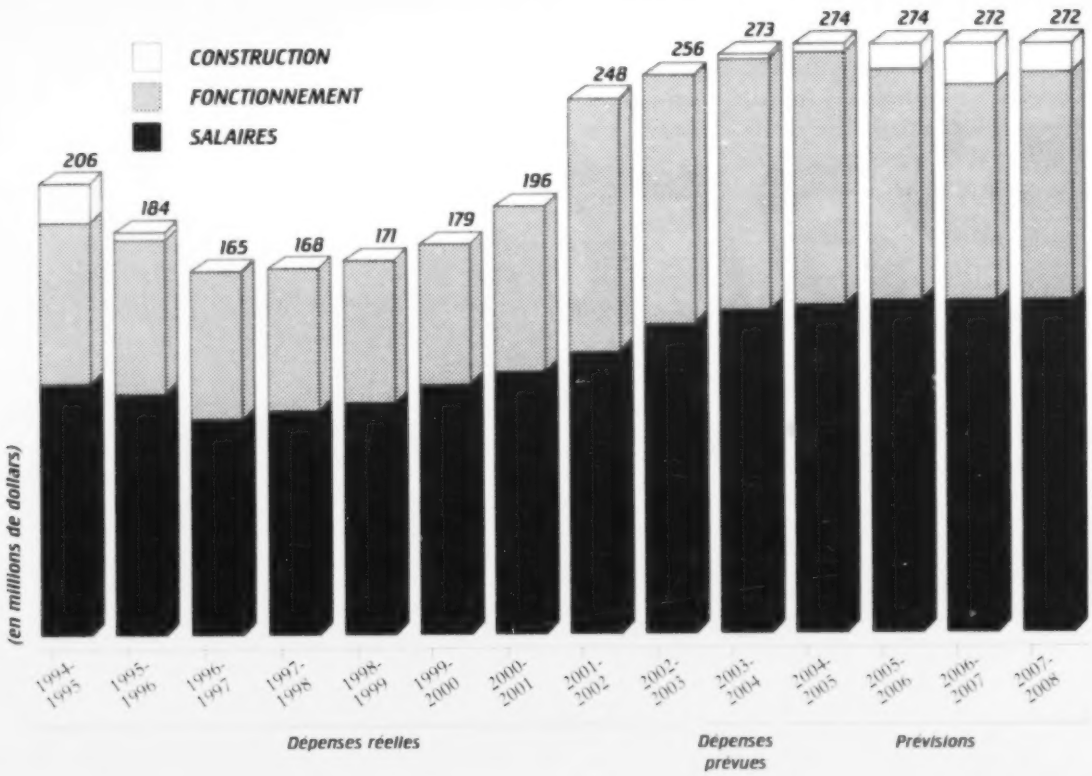

Tableau 2 - Ressources humaines

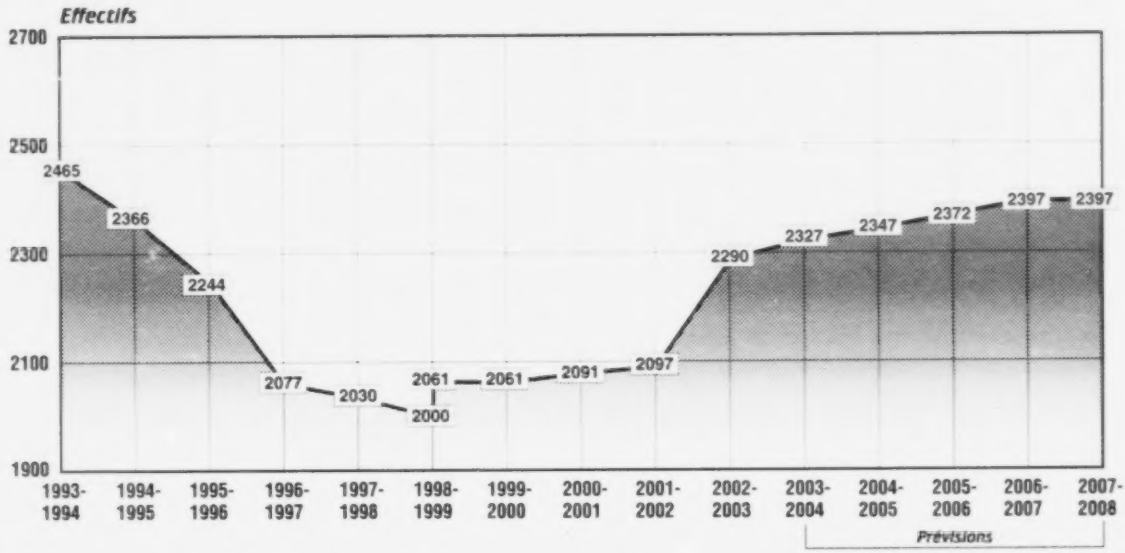

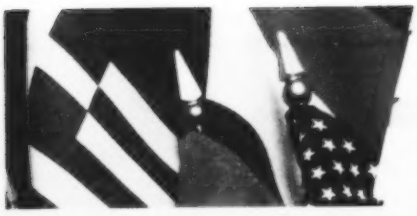

Partie V

Défis

Les principes fondamentaux énoncés dans la *Loi sur le SCRS* sont toujours les mêmes près de vingt ans plus tard, mais les défis que doit relever le Service ont évolué. La *Loi*, telle qu'elle a été conçue, a néanmoins permis au SCRS de s'adapter à un contexte international de la menace moins uniforme et plus complexe et à une augmentation de la demande des services qu'il offre.

Contexte sans cesse changeant de la menace

À ses débuts, le Service utilisait la majeure partie de ses ressources opérationnelles pour contrer les activités d'espionnage, d'ingérence étrangère et de subversion. Toutefois, avec le temps, le SCRS a modifié ses priorités pour être mieux en mesure d'assurer la sécurité publique, de plus en plus exposée au terrorisme international et à la prolifération des armes de destruction massive. L'attentat à la bombe contre Air India en 1985, l'attaque de 1993 contre le World Trade Center à New York, l'affaire Ahmed Ressam en 1999 et les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis sont tous des événements qui marquent un tournant dans l'histoire du Service.

En 2003, le contexte mondial de la sécurité a atteint un niveau d'instabilité qui ne s'était pas vu depuis des années. De toute évidence, des individus, des groupes et des États sont prêts à recourir à la violence pour appuyer leurs objectifs politiques, religieux, idéologiques

et territoriaux. Plus particulièrement, les actions des terroristes islamiques qui opèrent sous les auspices d'al-Qaïda ont soumis les ressources des services de sécurité occidentaux, y compris celles du SCRS, à d'énormes pressions. Les cibles de choix sont les endroits où une attaque fera le plus de dégâts et de victimes possibles, et les risques que des armes de destruction massive soient utilisées demeurent une grande source de préoccupation.

Getty Images

Étant donné qu'à l'heure actuelle la quasi-totalité des menaces pesant sur la sécurité du Canada proviennent de l'étranger ou débordent les frontières internationales, le SCRS a dû regarder de plus en plus souvent à l'extérieur des frontières du Canada, à la fois pour comprendre la menace et pour conclure de solides ententes de collaboration avec les services de renseignements un peu partout dans le monde. Ces opérations de plus en plus complexes, qui exigent beaucoup de ressources, continuent de constituer un défi pour le Service.

Autre défi, le Service ne doit pas se laisser distancer par les progrès technologiques rapides enregistrés notamment dans le domaine des communications qui rendent la technologie de plus en plus accessible à ceux qui pourraient constituer une menace et leur fournissent le moyen d'atteindre leurs objectifs sans laisser d'indice. La nature de plus en plus vague des menaces a élargi l'éventail des cibles dont les moyens techniques, les points faibles et les techniques de communication varient. Le SCRS s'efforce de relever ce défi en collaborant avec ses partenaires nationaux et ses alliés étrangers et doit améliorer sans cesse sa capacité d'intercepter les communications de ses cibles en toute légalité.

L'évolution du contexte de la menace a aussi entraîné une hausse de la demande de la part des ministères clients du Service, tout particulièrement dans le domaine du filtrage de sécurité. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le SCRS est chargé de responsabilités additionnelles dans le cadre du contrôle de sécurité préliminaire des demandeurs du statut de réfugié, du Programme d'interception aux points d'entrée et du Programme EXPRES. Il a en outre reçu un nombre accru de demandes de clients qu'il ne servait pas jusque-là, dont des gouvernements provinciaux.

Le Service continue de faire l'impossible pour relever les défis sans cesse plus nombreux auxquels il est confronté et répondre à la demande de services qui en découle, mais ses ressources sont mises à rude épreuve. Les crédits budgétaires accrus qui lui ont été accordés au lendemain du 11 septembre 2001 lui ont permis de recruter de nouvelles ressources pour faire face à cette demande, mais elles ne sont pas encore pleinement opérationnelles.

Le SCRS pratique toujours la gestion du risque et mise sur la souplesse pour concentrer ses ressources sur les menaces les plus graves, tout en veillant à demeurer en mesure de réagir aux nouveaux problèmes. Le récent ajout de ressources a accru ses moyens, mais à plus long terme, la gestion de ses besoins opérationnels demeurera un défi puisque ses services sont de plus en plus sollicités.